



Interreg VI-A France-Italie (ALCOTRA)

(2021 - 2027)

Formulaire de candidature

Formulaire PITER+ - Volet stratégie

Axe prioritaire-Priorité d'investissement-Objectif spécifique --

GRAIES ClimaLab

GRAIES ClimaLab

Version déposée

Programme ALCOTRA

101 cours Charlemagne CS 20033 69269 LYON Cedex 02 FRANCE Rhône-Alpes Rhône

Tel:

Fax:

Email: alcotra-synergiecte@auvergnerhonealpes.fr

Sommaire

- I - RESUME DU PROJET	3
1. Identification du projet	3
- II - PROBLEMATIQUE ET ENJEUX TERRITORIAUX	3
1. Présentation du territoire transfrontalier de coopération du PITER+	3
2. Evolution du territoire de coopération par rapport à la période 2014-2020 et motivation	4
3. Caractère fonctionnel du territoire de coopération	4
4. Problématiques et défis	5
5. Synthèse de l'analyse territoriale	6
- III - STRATEGIE TERRITORIALE INTEGREE	9
1. Objectif général de la stratégie territoriale du PITER+ 2021-2027	9
2. Objectifs spécifiques de la stratégie et résultats attendus	9
3. Evolution de la stratégie territoriale de coopération par rapport à la période 2014-2020 et motivation...	12
4. Présentation détaillée de la stratégie territoriale intégrée	13
5. Partenariat et Gouvernance	14
6. Plus-value de l'approche transfrontalière au regard de la stratégie retenue	15
7. Impacts économiques, sociaux et environnementaux attendus à l'issue du PITER+	16
8. Durabilité	17
- IV - INTEGRATION DE LA STRATEGIE A SON ENVIRONNEMENT	17
1. Stratégie macro-régionale alpine	17
2. Traité du Quirinal	18
3. Programme ALCOTRA	18
4. Cohérence avec les stratégies régionales ou locales, y compris de l'Union européenne	19
5. Lien avec les projets simples ALCOTRA	20
6. Résilience de la stratégie aux changements susceptibles d'impacter la bonne réalisation du Plan	21
- V - DU PITER 2014-2020 AU PITER 2021-2027	21
1. Réalisations produites par le PITER 2014-2020	21
2. Principaux résultats obtenus par le PITER 2014-2020	22
3. Etude préalable pour la définition de la stratégie	22
4. Bibliographie	23
5. Implication des acteurs locaux dans la définition de la stratégie	24
6. Méthodologies et résultats développées par un autre projet/PITER 2014-2020 qui sont éventuellement ...	25
7. Eléments d'innovation introduits par la nouvelle stratégie territoriale intégrée 2021-2027	25
- VI - PRINCIPES HORIZONTAUX	27
1. Contribution de la stratégie à la politique environnementale	27
1.1 Respect des principes environnementaux	28
1.2 Prise en compte du changement climatique	28
2. Contribution de la stratégie avec la politique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes	29
3. Contribution du plan avec la politique en matière de non-discrimination et d'accessibilité	29
4. Contribution de la stratégie avec la politique en faveur de la jeunesse	30
- VII - BUDGET ET CALENDRIER	31
1. Budget prévisionnel et calendrier	31
- VIII - ENGAGEMENT FINAL ET ANNEXES	31
1. Engagement final	31
2. Annexes	31
2.1 Liste des communes du territoire du PITER+ avec leur code INSEE	31
2.2 Carte homogène franco-italienne du territoire d'intervention du PITER+ à l'échelle communale	31
2.3 Liste des partenaires pressentis et/ou confirmés du Plan	31
2.4 Schéma du cadre logique du plan	31
2.5 Eléments d'évaluation relatifs au PITER 2014-2020	31
2.6 GANTT : calendrier de présentation et de réalisation de la stratégie et des différents projets	32

- I - RESUME DU PROJET

1. Identification du projet

Acronyme		GRAIES ClimaLab	
Titre du projet		GRAIES ClimaLab	
Nom de l'organisme du chef de file		Città Metropolitana di Torino	
N° du projet		20740	
Durée du projet	Date de début	2023-01-01	Nombre de mois
	Date de fin	2027-12-31	60
Axe prioritaire du programme			
Objectif spécifique du programme			
Appel à Projet		Appel à projets PITER+ - Stratégie	
Numéro de référence interne		PITER8	

- II - PROBLEMATIQUE ET ENJEUX TERRITORIAUX

1. Présentation du territoire transfrontalier de coopération du PITER+

Le territoire de la stratégie GRAIES ClimaLab comprend un total de 479 communes, dont 259 en Italie et 220 en France, et, compte tenu des limites territoriales des partenaires engagés, une superficie de 5 355 km², respectivement 3 075 en Italie et 2 280 en France, et une population résidente en 2021 de 338 049 personnes, dont 190 130 en Italie et 147 919 en France.

Le partenariat du PITER+ en question est composé de 2 Groupes d'Action Locale, GAL Valli del Canavese, GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone, tous deux inclus dans le secteur Nord-Ouest de la Ville Métropolitaine de Turin (Région Piémont), par l'Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis (Région Autonome Vallée d'Aoste), en ce qui concerne le territoire italien, et par 5 intercommunalités sur le territoire français, à savoir la Communauté de communes Cœur de Savoie, la Communauté d'Agglomération Arlysère, le Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard, la Communauté de communes de Haute-Tarentaise et la Communauté de communes Les Versants d'Aime, ainsi que le Département de la Savoie et la ville métropolitaine de Turin en qualité de coordonnateur du Piter+.. Toutes ces collectivités font partie du territoire du Département de la Savoie (Région Auvergne-Rhône-Alpes).

En comparaison avec la décennie précédente, le territoire affiche une légère variation positive de +1,45%, augmentant de 4.820 habitants par rapport à 2011. En examinant les statistiques sur une base municipale, il est possible d'observer une distinction entre les zones italiennes et françaises, en particulier celles des basses vallées, dont les données agrégées sur une base nationale affichent +8,11 % pour la France et -3,20 % du côté italien. La taille moyenne des communes est légèrement inférieure à 1 400 habitants, seules 8 communes comptent plus de 5.000 habitants. Les plus grandes municipalités comprennent Ivrea, Albertville, Castellamonte et Cuorgnè, avec au moins 9.000 habitants, tandis que les plus petites municipalités comprennent Montendry, Ribordone, Ingria et Champ-Laurent, toutes avec moins de 60 habitants.

En termes d'infrastructures, il n'existe qu'une seule liaison routière directe à l'intérieur des frontières du partenariat, correspondant au col du petit Saint Bernard. La ligne ferroviaire Turin-Chambery, les tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc, les autoroutes concernées et le col du Mont-Cenis touchent le territoire. Il existe quatre aéroports, dont Turin-Caselle, Chambéry-Savoie.

En ce qui concerne le système environnemental et paysager, le territoire présente une ressource naturelle et une biodiversité excellentes. La région compte un total de 53 sites enregistrés dans le Réseau Natura 2000, le vaste réseau écologique européen visant à maintenir à long terme les habitats naturels et les espèces menacées ou rares de la flore et de la faune. En outre, les nations respectives ont reconnu le périmètre de 5 zones protégées au total, dont 2 parcs nationaux (Grand Paradis et Vanoise) et 3 parcs régionaux, provinciaux et départementaux.

En ce qui concerne les aspects macroéconomiques, il existe une bonne diversification des différentes activités économiques, bien que la taille des unités d'entreprise soit plutôt réduite.

Le secteur agricole est soumis à une réduction endémique des surfaces cultivées. Les causes sont principalement à rechercher dans la baisse de rentabilité du secteur, qui est désavantagé par la forte concurrence du marché mondial, le vieillissement des exploitants agricoles, l'abandon des terres hautes et l'expansion des zones urbanisées, même si elles sont de petite taille. Malgré cela, il existe des signes d'innovation dans le secteur, même s'ils sont faibles, visant à la conversion à l'agriculture biologique, à l'amélioration et au renforcement des chaînes de production et à l'intégration avec le secteur de l'hôtellerie, en travaillant sur le développement du tourisme rural, du tourisme expérientiel et du tourisme culturel.

En ce qui concerne le secteur secondaire, on constate une réduction de la taille du secteur, bien qu'il reste un point de référence pour l'économie locale, en particulier du côté français.

Le secteur tertiaire, tant commercial qu'extra-commercial, joue un rôle important pour les deux parties du territoire, se distinguant par le poids qu'il représente en matière d'emploi, assurant en outre une présence capillaire et une garnison au service de la population locale.

Enfin, le secteur du tourisme semble encore lié aux caractéristiques de l'hôtellerie traditionnelle, même si, ces dernières années, un nouveau processus de diversification des activités, assez répandu, s'est mis en place, axé sur la désaisonnalisation, les activités de plein air, le tourisme lent et respectueux de l'environnement.

2. Evolution du territoire de coopération par rapport à la période 2014-2020 et motivation

Le territoire de coopération transfrontalière du nouveau PITER+ présente quelques changements dus à l'adaptation du territoire à de nouvelles dynamiques de gouvernance. En France, l'engagement renouvelé du Département en faveur de la concertation territoriale et l'entrée du côté français de la CC de Haute-Tarentaise et de la CC Les Versants d'Aime.

En ce qui concerne le nombre de communes, le nouveau PITER+ compte un total de 479 communes, respectivement 259 du côté italien et 220 du côté français. Pour ce qui est du côté français, le chiffre ci-dessus est le résultat de pas moins de 11 fusions administratives de communes qui ont eu lieu dans l'ensemble du département de la Savoie entre 2015 et 2019. Cette opération a permis de réduire le nombre de communes de 22 par rapport aux 242 précédentes, bien que l'étendue géographique soit restée la même que pour la période 2014-2020. Du côté italien également, une variation, dans ce cas définissable comme intégrative, est reconnaissable à la fois pour la ville métropolitaine de Turin et pour l'Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis. En ce qui concerne cette dernière, le nouveau PITER+ couvrira toutes les communes situées à l'intérieur de son périmètre, passant de 5 à 13, tandis que pour la ville métropolitaine de Turin, le nouveau plan s'ouvrira à l'ensemble du territoire métropolitain, avec une référence particulière aux zones du GAL Valli del Canavese et du GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone (incluses dans leur intégralité territoriale) et à l'exclusion des zones incluses dans le "PITER+ Hautes Vallées 2030". Par conséquent, les 146 municipalités précédentes, c'est-à-dire dans les zones homogènes 7, 8 et 9, augmentent de 100 unités pour atteindre 246.

L'opération d'élargissement du nombre de partenaires et l'inclusion de nouveaux territoires vise à consolider et à renforcer les résultats obtenus dans la phase de programmation précédente, en augmentant les bénéficiaires et les répercussions territoriales, avec la volonté simultanée de s'ouvrir à une plus grande contiguïté, en termes de zone continue incluse, et à un meilleur dialogue, institutionnel et autre, de nature transfrontalière afin d'affronter conjointement de nouveaux défis qui, bien que représentant des dynamiques globales en cours, doivent devenir des objectifs localement réalisables dans une perspective systémique.

3. Caractère fonctionnel du territoire de coopération

Le caractère fonctionnel du territoire PITER+ GRAIES ClimaLab est décliné selon de multiples interprétations orientées vers des objectifs communs, pluridisciplinaires et intergénérationnels de développement local, en capitalisant les résultats obtenus et les approches expérimentées dans la précédente phase de programmation Alcotra 2014 - 2020.

L'absence d'un réseau d'infrastructures primaires de connexion routière et ferroviaire est largement compensée et dépassée par la présence unifiée de l'une des principales colonnes vertébrales du réseau écologique européen qui relie l'amphithéâtre morainique d'Ivrée et le réseau de zones humides de l'Avant Pays Savoyard, le long d'un itinéraire transfrontalier de conservation de la nature et de promotion de la biodiversité d'une largeur d'environ 250 km. Ce caractère, largement partagé entre les éléments structurants et caractérisants de la stratégie et du territoire, fédère le sens de la responsabilité des différents partenaires, des populations locales et des acteurs économiques présents, en devenant la composante motrice du changement visé. En effet, comme le montre l'analyse territoriale, il existe deux parcs nationaux (Grand Paradis et Vanoise), trois parcs régionaux, provinciaux et départementaux, et un total de plus de 50 sites faisant partie du réseau Natura 2000, ce qui témoigne d'une densité importante d'espaces protégés.

Lié à ce premier caractère, il y a le partage d'un patrimoine culturel-alpin matériel et immatériel, représenté par une économie rurale de montagne et un passé historique commun qui ont généré un héritage diffus, aujourd'hui objet d'attentions de conservation et de valorisation opportunément orientées vers une évolution des pratiques traditionnelles et vers les objectifs de durabilité et de régénération, imposés par la nouvelle phase climatique. La fonction de ce territoire transfrontalier est de pouvoir combiner de manière univoque la transition de l'approche économique répandue qui exploite intensivement les ressources naturelles et le territoire, sans nécessairement tenir compte de la durabilité ou des dommages à long terme pour l'environnement et les communautés locales, et qui implique une activité économique qui "se nourrit" des ressources sans tenir suffisamment compte de leur régénération ou des impacts écologiques et sociaux, vers un modèle économique durable, circulaire et régénérateur. En effet, il existe des approches communes visant la production d'énergie à partir de sources renouvelables, la promotion et la diffusion de nouvelles pratiques touristiques "lentes" et respectueuses des lieux, des processus de reconversion des secteurs économiques traditionnels visant à réduire les impacts environnementaux, et des stratégies de promotion d'entreprises innovantes dirigées par des jeunes (start-ups de montagne).

Tout cela s'exprime dans la reconnaissance d'une complémentarité des différentes parties qui composent le territoire PITER+ GRAIES ClimaLab, fonctionnel non pas tant pour définir la frontière d'une ou plusieurs questions critiques, mais plutôt l'espace de responsabilité et d'action d'un partenariat qui partage la même approche du territoire, ainsi que la vision de l'avenir et la perception des éléments clés pour le développement, tels que les générations futures, les ressources naturelles et l'innovation économique.

4. Problématiques et défis

Numérique : La couverture du réseau à large bande est insuffisante, mettant en évidence de véritables "zones blanches", en particulier dans les zones rurales et montagneuses les plus marginales.

Risques naturels : La fragilité territoriale accrue liée au changement climatique, en particulier aux phénomènes météorologiques extrêmes, constitue une menace majeure pour la sécurité des personnes, des infrastructures et des ressources naturelles.

Le territoire a besoin de nouveaux modèles et méthodes de gestion des ressources pour répondre à la crise, en promouvant l'atténuation, l'adaptation, le suivi et les activités/outils de sensibilisation.

Biodiversité : Réduction de la biodiversité, même dans les vastes zones protégées présentes, en raison de l'abandon des zones agricoles et forestières, de l'absence de préservation et de gestion actives des ressources naturelles et de la présence d'espèces envahissantes et non indigènes. Un défi partagé par les partenaires est de préserver et de renforcer les corridors écologiques à l'échelle transfrontalière, de promouvoir le suivi des espèces et des écosystèmes et des services qui y sont connectés, de travailler à l'intégration de la protection de la biodiversité dans les activités économiques en général et de promouvoir les initiatives d'éducation à l'environnement.

Eau : L'augmentation des températures moyennes et la réduction des réserves de neige, principale source d'approvisionnement en eau de la population et des activités économiques, ont entraîné des périodes de grande sécheresse. L'expérimentation de modèles plus efficaces de gestion durable de la ressource et la diffusion de bonnes pratiques d'utilisation auprès des résidents et des visiteurs sont les défis à relever.

Formation et éducation : Le manque d'offre en matière d'enseignement supérieur et universitaire pousse les jeunes ou les familles à migrer vers les plaines et les grandes villes. L'objectif de demain est de développer l'éducation civique transfrontalière pour toutes les catégories de population, en favorisant les échanges intergénérationnels et en impliquant les entreprises et les administrateurs locaux afin d'accroître les compétences et les connaissances.

Mobilité : Difficulté de relier les territoires italiens et français en raison du faible nombre de croisements routiers (seul le Petit St Bernard passe à l'intérieur des frontières du partenariat). Difficulté de connexion entre les têtes de vallée et les principaux centres de population, en tant que lieux de prestation de services primaires, en ce qui concerne les segments les plus fragiles de la population (jeunes et personnes âgées), avec des difficultés logistiques et organisationnelles pour les entreprises. Nécessité de développer des services de mobilité alternative (vélo, covoiturage, autopartage, ...), dans une perspective de durabilité.

Santé : La combinaison du vieillissement de la population et de la "désertification médicale" est l'un des principaux enjeux critiques du territoire en matière de santé. Améliorer la facilité d'accès aux services sociaux, par exemple en renforçant la télémédecine et les points de secours, est le défi de l'avenir, afin d'améliorer la qualité de vie de la population résidente.

Tourisme, culture et patrimoine : La transition écologique et environnementale pose la nécessité de faire évoluer l'organisation actuelle du tourisme, en poussant dans le sens d'un nouveau modèle touristique diversifié, l'intégrant aux autres économies de montagne, et désaisonnalisé, penchant vers le développement d'un " quatre saisons " et plus respectueux de la fréquentation de masse. Un modèle touristique qui profite aux résidents et pas seulement aux touristes. Le défi est de faire travailler ensemble les différents acteurs territoriaux pour augmenter l'attractivité de la zone, en promouvant de nouvelles activités liées au tourisme de plein air et au tourisme lent, capables de valoriser le patrimoine naturaliste-rural et de transmettre les valeurs de la culture alpine transfrontalière.

Gouvernance territoriale : Il n'existe pas de sentiment d'appartenance à un territoire transfrontalier au sein de la population, probablement en raison de la réduction des itinéraires de connexion directe et des opportunités limitées de participation et de connaissance promues jusqu'à présent. Cela place la question de la communication au centre de l'attention, à comprendre comme la diffusion du concept d'" espace de vie commun " au niveau transfrontalier et comme l'innovation dans les formes actuelles de coopération entre les autorités publiques, les acteurs économiques et la citoyenneté elle-même.

5. Synthèse de l'analyse territoriale

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces

<p>Analyse AFOM</p>	<p>Dans l'ensemble, la zone se caractérise par une résistance démographique supérieure à la moyenne des zones de montagne, signe de son attractivité potentielle et d'un environnement favorable aux familles, même si l'on constate des conditions inégales et la persistance de situations critiques, en particulier du côté italien. L'économie se caractérise par une structure basée sur les micro, petites et moyennes entreprises, avec un équilibre entre l'agriculture, le tourisme, le commerce et les activités manufacturières. En outre, le tourisme, l'un des piliers de l'économie locale, montre une bonne inclinaison vers la durabilité et le tourisme lent. La collaboration avec des opérateurs touristiques externes et la création d'entreprises innovantes, soutenues par les politiques locales, renforcent la capacité entrepreneuriale de la zone et promeuvent une offre de qualité. Le territoire dans son ensemble fait preuve d'un fort engagement en faveur de la durabilité environnementale. Cela se reflète dans la gestion de la transition énergétique, ainsi que dans les activités du secteur secondaire, le renforcement de la chaîne d'approvisionnement en bois-énergie et la diffusion des pratiques d'agriculture biologique. Présence généralisée de parcs naturels et de sites enregistrés dans le réseau Natura 2000 qui confèrent une qualité au contexte environnemental, avec une grande variété d'habitats et une grande richesse en termes de biodiversité. Les programmes d'investissement réalisés et en cours pour la revitalisation urbaine et la caractérisation architecturale et paysagère favorisent la diversité et l'identité culturelle, renforçant ainsi l'attractivité de la zone. Le territoire possède un patrimoine naturel et culturel de grande valeur, susceptible de diversifier son attractivité, tant pour les résidents que pour les touristes. Il s'agit d'une priorité pour les politiques locales.</p>	<p>Viellissement général de la population, avec des difficultés de renouvellement des générations, notamment dans les communes de montagne les plus périphériques. Baisse des taux de natalité et des taux de migration entrante, avec des répercussions négatives prévisibles à moyen terme sur les dynamiques démographiques et sur la résilience du tissu social. Structure économique fragmentée et cloisonnée, avec une capacité d'innovation réduite dans les activités économiques et une forte dépendance de la population à l'égard des zones urbaines et des zones situées en dehors du territoire de PITER+ pour les études et le travail. La zone connaît une crise du tourisme hivernal traditionnel, avec une réduction progressive de la rentabilité, due en grande partie à l'augmentation des températures moyennes et à la réduction des chutes de neige. Les nouvelles formes d'hospitalité autour des stations de ski ont généré des phénomènes de spéculation immobilière qui limitent l'accessibilité au logement, même pour les nouveaux résidents potentiels, en particulier les jeunes. Les difficultés de renouvellement des secteurs agricole et forestier, avec une réduction générale du nombre d'entreprises, le vieillissement des exploitants et l'absence de renouvellement des générations. La combinaison de ces phénomènes a généré des dynamiques d'abandon des zones cultivées et boisées, avec des impacts négatifs sur l'environnement et le paysage, et avec l'intensification des situations d'instabilité hydrogéologique et d'incendies de forêt. Faiblesse des infrastructures, également numériques, et des services de mobilité ; raréfaction des services sociaux et d'assistance et manque persistant de connectivité numérique, en particulier dans les zones montagneuses périphériques. Une forte fragmentation institutionnelle qui ralentit les processus de cohésion sociale et de gestion territoriale selon</p>
	<p>Interreg VI-A France-Italie (ALCOTRA)</p>	<p>Page 7 / 32</p>

les perspectives de vastes zones.

Consolidation et développement de la coopération transfrontalière entre les acteurs publics et privés par la coordination des stratégies de développement sur différents instruments de financement public (régionaux, nationaux et européens).

Volonté croissante des opérateurs économiques de travailler en réseau et selon des logiques de système pour des actions intégrées visant à maximiser les résultats et les impacts directs et indirects sur les contextes locaux.

Attraction de nouveaux résidents et de jeunes familles en renforçant le potentiel de la zone par la promotion d'opportunités nouvelles ou renouvelées de vivre et de travailler en contact avec la nature, le développement de nouvelles formes de mobilité durable, le renforcement de la connectivité numérique et l'amélioration des services à la personne, en particulier de l'aide sociale. Croissance de l'offre de services intégrés.

Attention croissante des entreprises locales, y compris agricoles, aux questions de durabilité environnementale, de gestion des risques naturels et de valorisation des ressources paysagères, favorisant la transition écologique vers un nouveau modèle d'économie territoriale régénératrice selon une approche en réseau et en chaîne d'approvisionnement, incluant la dimension transfrontalière, et reconnaissant l'importance du rôle des services écosystémiques.

Propension à la diversification des activités économiques, avec une attention particulière pour le tourisme estival et rural, le tourisme écologique, de nature et de plein air, également face à une demande internationale croissante. Opportunités également pour l'agriculture et l'artisanat grâce à l'émergence de projets innovants dans les domaines écologique et énergétique, y compris les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

Croissance de la demande pour un tourisme lent et durable, attentif aux zones

rurales et aux modes d'utilisation respectueux de l'environnement et de l'offre locale.

Exacerbation de la crise climatique, avec une augmentation des températures et des événements extrêmes, tels que les sécheresses et les incendies, et vulnérabilité des ressources naturelles, des êtres humains et des activités humaines liées à l'environnement, à l'agriculture et au tourisme en premier lieu.
Fragilisation de la structure sociale due à la persistance du déséquilibre générationnel, au déclin notamment des groupes au pouvoir les plus fragiles (jeunes et personnes âgées), avec des impacts sur le marché du travail, augmentant les inégalités sociales. D'aggravation de l'isolement de la zone équipée de services pour une activité résidentielle (numérique, mobilité, protection sociale) et les zones dépourvues et marginalisées.
Augmentation du coût de la vie et de la main-d'œuvre en raison des crises économiques mondiales et de la dépendance économique

- III - STRATEGIE TERRITORIALE INTEGREE

1. Objectif général de la stratégie territoriale du PITER+ 2021-2027

L'objectif général de cette stratégie identifie un Territoire en Transition au centre des actions à entreprendre, car elle vise à réduire la vulnérabilité des ressources et des systèmes naturels et socio-économiques de la zone transfrontalière et à renforcer la capacité du territoire à répondre aux enjeux du changement climatique.

Le terme Transition est considéré comme le moteur potentiel de l'approche stratégique adoptée dans ce PITER+, dans le sens d'un processus évolutif de transformation d'un système vers des changements innovants et durables dans les sphères environnementales, sociales et économiques, lui permettant de s'adapter et de s'orienter ensuite vers un nouveau modèle d'économie transfrontalière régénératrice.

Il s'agit donc de poursuivre une approche intégrée qui ne vise pas une simple adaptation à la dynamique actuelle du changement, mais une transformation transitoire des dispositions et des relations internes actuelles, en concevant des réponses environnementales, sociales et économiques communes, innovantes et efficaces qui permettent aux systèmes locaux de la zone alpine impliqués dans le projet de résister aux pressions externes et de coordonner des réponses multiples, en améliorant la capacité des décideurs à interpréter les changements et les effets en cours, sur la base de nouvelles connaissances, en agissant de manière cohérente avec une planification partagée, pluriannuelle, dans le cadre des compétences institutionnelles des partenariats.

2. Objectifs spécifiques de la stratégie et résultats attendus

	Titre de l'objectif spécifique	Description de l'objectif spécifique	Résultats attendus
			<p>concomitante de la cohésion sociale, y compris au niveau intergénérationnel. Fragilisation de l'attractivité territoriale en raison de la dégradation progressive du patrimoine culturel et naturel territorial, matériel et immatériel. Concurrence avec d'autres destinations plus reconnaissables et consolidées sur le marché touristique. Risque d'abandon croissant des zones alpines plus périphériques et moins connectées, ainsi que des activités économiques de haute montagne. Manque d'investissement dans le développement d'infrastructures de liaison et augmentation concomitante de la marginalisation des zones intérieures.</p>

1	<p>1 - Aider à la décision et au renforcement de la gouvernance transfrontalière à travers des outils stratégiques de politiques publiques en charge de la transition climatique nouveaux ou actualisés.</p>	<p>Cet objectif vise à promouvoir des approches fondées sur la biodiversité pour s'adapter au changement climatique en cours.</p> <p>En effet, il est désormais prouvé que la biodiversité peut contribuer efficacement aux mesures d'atténuation et d'adaptation.</p> <p>La recherche académique a proposé une réponse innovante basée sur l'économie symbiotique, une théorie économique radicalement nouvelle qui vise à établir une harmonie entre l'homme et les écosystèmes.</p> <p>Nous proposons de suivre cette voie et d'expérimenter de nouvelles techniques basées sur la symbiose entre l'intelligence humaine, la puissance des écosystèmes naturels et la technosphère (les outils). En trouvant le bon équilibre entre les trois, il est possible de produire sans épuiser les ressources, mais au contraire en les régénérant.</p> <p>Jusqu'à présent, nous étions habitués à nous appuyer sur les tendances climatiques historiques pour prendre des décisions visant à limiter et à réduire les impacts du changement climatique ; mais les défis environnementaux qu'il pose au territoire et l'aggravation des impacts inévitables déjà en place poussent les acteurs locaux à définir de nouvelles stratégies d'adaptation.</p> <p>Pour imaginer les changements possibles et souhaitables et identifier les leviers d'action pour aller vers le futur souhaité, il faut comprendre le fonctionnement actuel de nos territoires puis expérimenter une série de solutions qui nous permettront de passer d'une économie de l'extraction à une économie de l'interaction, une économie de l'usage et du partage, une économie du réemploi, limitant ainsi nos besoins de production et donc de matières et de ressources naturelles.</p> <p>De plus, cette adaptation nécessaire ne peut se faire sans la mobilisation de tous ; susciter l'intérêt et abandonner les discours défaitistes pour s'engager dans une voie nouvelle et stimulante nécessite la sensibilisation et l'acculturation de toutes les parties prenantes.</p>	<p>Résultats</p> <p>1.a- Diagnostic transfrontalier des ressources naturelles afin d'identifier services écosystémiques et vulnérabilités territoriales et, à l'aide des données/ressources/outils disponibles, de définir de nouveaux paramètres partagés pour interpréter le changement climatique en cours ;</p> <p>1.b - Meilleure capacité des décideurs locaux à interpréter les changements climatiques sur la base de nouvelles connaissances communes;</p> <p>1.c - Nouvelles expérimentations d'actions conjointes basées sur des objectifs partagés et sur les compétences des autorités locales visant à renforcer l'équilibre urbain/rural/montagnard.</p> <p>Les publics cibles seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les techniciens et les élus des collectivités locales -les résidents, en particulier les groupes vulnérables et les associations -les entreprises et les acteurs de l'économie circulaire -Toutes les organisations qui ont besoin de données pour la bonne mise en œuvre de leurs activités dans une perspective de transition vers le changement climatique. <p>Les types d'actions envisagées concerneront</p> <ol style="list-style-type: none"> 1-Sensibilisation, acculturation (changement de paradigme économique ; l'économie doit penser à son impact sur la biodiversité). 2-Recensement des données existantes externes ou internes et production des données manquantes à l'échelle transfrontalière ; macro-échelle, économies d'échelle, mutualisation des moyens. 3-Expérimentation d'actions pilotes sur le terrain, en fonction des compétences des collectivités locales <ul style="list-style-type: none"> -Outils de sensibilisation, ateliers, outils numériques, etc. -Outils de planification et de réglementation renforcés (plan climat, document d'urbanisme, plan alimentaire régional, plan de gestion durable des forêts, etc.) -Soutien à l'économie circulaire, à l'innovation de services et de produits basée sur la réutilisation, l'utilisation et le partage -Actions de régénération circulaire, mise en réseau (ex. SUN4ALL)
---	--	---	---

2	<p>2 - Promouvoir une citoyenneté responsable, engagés et actrice de la transition climatique, en diffusant, principalement auprès des nouvelles générations, de bonnes pratiques de vie et de travail liées au territoire et à la culture alpine-transfrontalière</p>	<p>Cet objectif vise à promouvoir une communauté consciente, engagée et leader dans la transition climatique en inculquant</p> <ul style="list-style-type: none"> -une meilleure sensibilisation des élèves aux impacts du changement climatique dans la zone transfrontalière, en travaillant avec les écoles primaires, les collèges et les lycées -un plus grand engagement, une participation active et une responsabilisation de tous les citoyens dans la transition environnementale, en impliquant tous les âges (jeunes, familles, adultes, personnes âgées, ...) -une participation active accrue à la protection des ressources naturelles et des activités économiques (entrepreneurs et travailleurs). <p>La vision poursuivie est de créer une citoyenneté active, en travaillant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sensibiliser les habitants aux effets du changement climatique, en leur faisant prendre conscience des changements qui se sont déjà produits et qui se produiront dans les années à venir -créer les conditions pour que la population se sente co responsable du changement climatique et agissent pour en contrer les effets (le concept "même une goutte compte") -encourager les citoyens et les entreprises à prendre des mesures qui contribuent à atténuer les effets du changement climatique. <p>Selon une enquête d'Eurostat, c'est en France que le taux de citoyenneté active est le plus élevé (24,6 %), tandis que l'Italie s'arrête à 6,3 %. Les facteurs les plus influents sont l'éducation et le revenu. Cet objectif vise à activer un vaste processus social pour développer un nouveau sens civique, stimuler le dialogue, la confrontation et une éthique de la responsabilité à tous les niveaux de la société, comprise non seulement comme un ensemble de droits et de devoirs, mais aussi comme la prise de pouvoirs et de responsabilités à l'école, dans la famille, dans la dimension locale et supra-locale dans laquelle on vit, afin de faire croître une nouvelle culture de l'engagement civique.</p>	<p>La mise en œuvre de l'objectif spécifique 2, qui sera l'objectif global du projet simple 2, implique la poursuite des résultats escomptés suivants</p> <p>2.a - Citoyens actifs et responsables grâce à des actions spécifiques de sensibilisation et d'accompagnement, avec une approche intergénérationnelle ;</p> <p>2.b - Nouvel esprit d'entreprise dans le respect et la préservation des ressources naturelles.</p> <p>Le public cible de cet objectif spécifique est identifié dans la COMMUNAUTE, décliné comme l'ensemble : des étudiants, de la citoyenneté (prévoyant des activités ciblées vers les familles, les adultes, les personnes âgées, ...) et des activités économiques (envisageant les entrepreneurs, les travailleurs, les gestionnaires de structures d'hébergement, les agriculteurs, ...).</p> <p>Une attention particulière sera accordée à l'implication active et directe des jeunes, principaux bénéficiaires des actions de sensibilisation et d'accompagnement, afin de les sensibiliser en tant qu'acteurs et protagonistes de l'avenir, en mettant l'accent sur l'impact du changement climatique dans la zone transfrontalière.</p> <p>Les domaines d'intervention qui leur sont consacrés comprennent, par exemple, des initiatives d'éducation à l'environnement, la création de matériel didactique, des échanges et des visites d'étude impliquant des familles, des ateliers, des conférences, des événements de diffusion, des excursions, ...</p>
---	--	---	---

3	<p>3 - Développer un nouveau modèle d'économie de réseau et de filière transfrontalière pour la transition climatique, attentive à l'environnement et au vivant.</p>	<p>Cet objectif spécifique part du principe que les territoires ruraux et montagneux des partenaires sont confrontés à un appauvrissement général du système économique local, souvent basé sur des activités telles que l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, et dans certains cas, fortement monosectorielles ; en même temps, ils possèdent des ressources environnementales et des services écosystémiques qui sont mal valorisés et protégés.</p> <p>Le changement climatique a un impact direct sur les écosystèmes alpins, les transforme et, dans certains cas, les dégrade, ce qui entraîne l'émergence de nouveaux risques et de nouvelles opportunités pour les entreprises.</p> <p>Le changement dans la capacité d'un écosystème à générer des services conditionne, par exemple, la disponibilité, l'accès et la quantité de la ressource, les prix et la qualité des facteurs de production dans de multiples chaînes d'approvisionnement.</p> <p>Il est donc nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'adopter des méthodologies et des outils appropriés pour identifier, mesurer et évaluer les conditions d'impact et de dépendance des entreprises à l'égard des services écosystémiques (action en synergie avec l'objectif 1) - tester de nouvelles stratégies et des solutions opérationnelles innovantes pour aborder et gérer ces risques et saisir les opportunités liées au système d'entreprise - valoriser le potentiel économique du territoire, travailler sur leur compétitivité et contribuer à la résilience des secteurs économiques, en accompagnant la transition des acteurs économiques locaux. <p>Compte tenu de ce qui ressortira du diagnostic des services écosystémiques (OS1), l'objectif est de développer et d'expérimenter de nouveaux modèles d'entreprise et de nouvelles professions basés sur le nouvel équilibre des services écosystémiques, suite au changement climatique en cours. Un processus d'adaptation efficace du système économique aura également un impact positif sur le système de relations montagne/urbain/rural.</p>	<p>La mise en œuvre de l'objectif spécifique 3, qui sera l'objectif global du projet simple 3, implique la poursuite des résultats attendus suivants:</p> <p>3.a - Nouvelles entreprises, nouveaux produits et nouveaux services résultant de la transition de l'économie locale vers un modèle plus résilient ;</p> <p>3.b - Activités économiques diversifiées et désaisonnalisées (e.g. tourisme) à travers la mise en œuvre de nouvelles pratiques cohérentes avec la transition écologique et les services écosystémiques ;</p> <p>3.c - Nouveaux réseaux, également transfrontaliers, entre les entreprises du territoire.</p> <p>Les cibles prioritaires de cet objectif spécifique sont toutes les entreprises de la zone dont le modèle d'affaires est plus dépendant des services écosystémiques de la zone (par exemple, le secteur touristique, le secteur forestier, les exploitations agricoles et les entreprises artisanales) qui doivent s'adapter au nouvel écosystème et aux services qui en découlent, en activant un processus d'accompagnement vers la transition écologique pour les soutenir.</p>
---	--	--	---

3. Evolution de la stratégie territoriale de coopération par rapport à la période 2014-2020 et motivation

Par rapport à la période précédente 2014-2020, la nouvelle stratégie PITER+ présente des évolutions qui découlent des expériences acquises, de la capitalisation des résultats antérieurs et des nouvelles conditions de contexte.

En ce qui concerne le modèle de gouvernance, parallèlement à l'extension du partenariat franco-italien à une vaste zone comprenant 479 municipalités et une superficie de 5.355 kilomètres carrés, elle entend mettre en œuvre une coopération flexible et élargie, qui va au-delà des changements politiques et des administrations locales.

Un développement important du point de vue du renforcement de la gouvernance est en effet la présence du Département de la Savoie dans le PCC et l'engagement déjà pris lors de la réunion politique du 30 mai 2023 de définir un accord transfrontalier sur les questions de développement de la montagne, également en ligne avec ce qui sera mis en œuvre par le projet Alcotra Gouvernance A-Mont.

Le fait que deux des acteurs impliqués soient des Administrations partenaires du Programme Alcotra facilitera certainement le suivi global des projets potentiellement synergiques avec le Piter+.

Cette volonté se traduit par des orientations fondamentales qui animent le nouveau PITER+ 2021-27 :

- Un nouvel engagement partagé en faveur d'un territoire transfrontalier en transition pour améliorer la qualité de vie de ses résidents et son attractivité, en accompagnant son développement continu vers un système territorial et une économie régénératrice à long terme.
- La nécessité d'étendre les actions de sécurité territoriale à la gestion des risques liés aux effets du changement climatique, en contribuant aux politiques de développement environnemental et économique par la promotion d'actions visant à accroître la résilience et à améliorer les outils d'interprétation des dynamiques territoriales, en adaptant le comportement des populations et les processus économiques afin d'en minimiser les effets.
- La volonté généralisée et partagée de construire et de développer un nouveau sens de la citoyenneté active, en développant une action socioculturelle de grande envergure, en créant une communauté qui soit actrice et protagoniste de son avenir.
- Une nouvelle approche des questions sociales pour privilégier le public cible des jeunes, répondre à leurs besoins et à leurs attentes et leur permettre d'imaginer et de construire leur avenir dans ce domaine.

En effet, la nouvelle stratégie devra s'adapter à la nouvelle donne socio-économique, suite aux crises majeures qui bouleversent le contexte national et international. De la pandémie aux guerres en passant par les urgences des transitions écologiques et énergétiques, sans oublier les innovations telles que l'IA et son impact sur l'avenir des métiers, le PITER+ entend apporter des réponses innovantes et intégrées, mais solidement ancrées dans les caractéristiques contextuelles et le patrimoine humain du territoire.

4. Présentation détaillée de la stratégie territoriale intégrée

"Une action climatique équitable et efficace réduira non seulement les pertes et les dommages infligés à la nature et aux populations, mais nous apportera aussi d'autres avantages. Ce Rapport de synthèse fait ressortir que des mesures plus ambitieuses s'imposent de toute urgence et que, si nous agissons maintenant, nous pouvons encore garantir un avenir durable et viable à toute la planète" - Hoesung Lee, Président du GIEC

L'espace transfrontalier alpin est particulièrement touché par le changement climatique et la transition écologique doit s'engager au plus vite, avec le soutien et la mobilisation active de tous.

L'intégration des concepts d'adaptation au changement climatique et de durabilité du développement est en fait devenue un élément essentiel pour répondre efficacement aux défis posés par les pressions climatiques et pour créer de nouveaux espaces d'apprentissage en vue d'identifier des lignes d'action, à l'échelle territoriale, qui soient cohérentes avec la nécessité de déclencher, de maintenir et/ou d'accroître la capacité d'adaptation des communautés alpines.

Sur la base de ces prémisses, les thèmes abordés sont les suivants :

- à partir de l'analyse et de l'interprétation des données et des fragilités existantes, à l'échelle transfrontalière, définir les conditions de vulnérabilité, les modalités d'interaction des composantes, l'analyse des impacts et des effets en cascade, générer des outils de gestion et de suivi utiles à l'amélioration des instruments de planification et de régulation afin de renforcer la gouvernance transfrontalière.

- impliquer activement les communautés locales dans le processus de transition, en construisant des communautés proactives et conscientes, en consolidant la résilience de la citoyenneté elle-même et en promouvant une culture de collaboration et d'inclusion

- accompagner la transition écologique du système économique, en développant de nouveaux produits et services, en promouvant l'adoption de pratiques durables, en diversifiant les activités et en proposant de nouveaux modèles d'entreprise vertueux capables de maintenir et de générer de l'emploi sur le territoire

- Contribuer au renouveau social et démographique des communautés locales, améliorer l'attractivité du contexte transfrontalier, notamment pour les jeunes, les familles et les entreprises, assurer un environnement vivable et sûr.
- Préserver la biodiversité et protéger la qualité naturelle et paysagère de l'environnement, en assurant la vie et l'évolution des êtres vivants dans le contexte des changements environnementaux en cours.

Les cibles

Les cibles des actions incluses dans les trois projets simples dans lesquels cette stratégie sera décliné seront les suivants

- les citoyens vivant dans la zone transfrontalière, en particulier les jeunes, les étudiants et les personnes âgées
- les entreprises et les opérateurs économiques
- les techniciens et les élus des collectivités locales de la région
- toutes les organisations qui ont besoin de données pour la mise en œuvre correcte de leurs activités dans une perspective de transition par rapport au changement climatique.

Coordination entre les différents projets

Conformément à la logique de la stratégie, les différentes trajectoires de développement des projets individuels sont toutes interconnectées afin de créer une synergie entre les activités d'analyse de base et les actions de mise en œuvre, les résultats escomptés et les impacts qui en découlent. Les projets qui mettent en œuvre les trois principaux champs d'action seront définis et mis en œuvre en gardant à l'esprit cette logique d'intégration et devront tous contribuer à l'objectif principal de la stratégie. En effet, les objectifs stratégiques seront identifiés avec les objectifs généraux des différents PS.

Les projets ont des liens entre eux, en particulier :

-La question du changement climatique et de la gestion des risques est transversale en promouvant une approche commune visant à accompagner le système territorial vers la transition (en tant que processus évolutif d'adaptation et de transformation), afin d'élaborer des réponses environnementales, sociales et économiques innovantes et intégrées, qui permettent au contexte transfrontalier de résister aux pressions externes à long terme.

-L'approche méthodologique utilisée s'avère être la même, opérant à travers l'activation de Living Labs thématiques, conçus comme des espaces innovants d'apprentissage social, d'interaction et de confrontation entre les parties prenantes et les acteurs des différents secteurs impliqués, activant des chemins de co-crédation pour accompagner les interventions et les actions de la conception (co-design) à la mise en œuvre (co-implémentation), jusqu'à l'entretien (co-management) et au suivi (co-monitoring).

5. Partenariat et Gouvernance

Le partenariat du PITER+ implique un total de 5 sujets italiens et 6 organismes français, avec un total de 259 communes en Italie et 220 en France, démontrant un certain équilibre entre les deux versants.

Ce partenariat est composé d'organismes publics et privés représentant des territoires étendus à différentes échelles et travaillant sur des questions spécifiques en tant que sujets intercommunaux.

Leurs compétences s'expriment à plusieurs niveaux et leur permettent d'aborder les questions couvertes par cette stratégie. Ils sont l'expression directe de leurs territoires, représentant non seulement les autorités locales mais aussi le monde de l'entreprise (Gal, Chambre de Commerce, ...).

Elles disposent toutes d'une expérience et d'une expertise dans le domaine de la planification et de la coopération et identifient des groupes de travail dédiés et structurés au sein de leurs entités.

Pour l'élaboration de la stratégie, une méthode de travail a été adoptée pour la phase de consultation qui est partie de l'analyse conjointe des problèmes du territoire transfrontalier, pour arriver à un dialogue sur les ambitions thématiques à développer par tous les acteurs impliqués.

Ce dialogue se poursuivra bien sûr dans la définition détaillée des projets simples, en activant trois groupes de travail dédiés impliquant les participants ponctuels de chaque PS, aux côtés des partenaires du PCC.

Dans sa configuration de base, le partenariat maintient et renforce la structure du précédent PITER, représentant une capitalisation importante du Plan précédent, également en termes de gouvernance, puisque le modèle introduit et testé dans la

période 2014-20 a démontré des points forts, tels que la capacité de travailler conjointement dans les moments de prise de décision et de planification stratégique transfrontalière, qui sont essentiels pour mener à bien les nouveaux projets.

Afin d'atténuer un problème critique qui est apparu et qui concerne les relations et les connexions limitées entre les activités des projets simples et entre les chefs de file et les partenaires engagés dans des activités individuelles, des organes seront mis en place pour permettre l'implication à différents niveaux dans les activités de coordination et pour contrôler leur action. Un comité technique transversal sera créé, qui participera à intervalles réguliers à des discussions et des échanges, tout au long de la période de mise en œuvre, en coordonnant la communication de manière organique, en surveillant l'avancement des activités et, si des criticités sont identifiées, en intervenant avec des corrections et des ajustements in itinere. Les activités des projets simples suivront une approche commune, avec trois phases consécutives identiques pour tous, ce qui permettra d'améliorer les interrelations.

Il est ressorti du précédent PITER que pour produire des résultats concrets sur le terrain, il est nécessaire que tous les partenaires mènent des activités pour lesquelles ils disposent des compétences et des ressources nécessaires. Une grande partie de la phase préparatoire a été consacrée à l'identification précise des activités qui relèvent de la compétence directe de chacun des partenaires et de celles qui peuvent être réalisées par le biais de marchés.

Un dialogue constant et fructueux sera activé avec d'autres PITER+ afin d'échanger des idées, des outils et des méthodes pour développer des stratégies territoriales plus larges et plus efficaces, impliquant différents acteurs, et en particulier:
-avec le PITER+ Hautes Vallées 2030, qui vise à consolider les relations sociales, économiques et culturelles qui ont historiquement caractérisé le territoire des Hautes Vallées, évoluant en continuité avec les stratégies précédentes qui ont vu leur point de référence dans la Conférence des Hautes Vallées (CHAV) depuis la période de programmation 2006-2013, qui est aujourd'hui chef de file.

L'objectif global de la nouvelle stratégie est de contribuer à la consolidation de l'utilisation et de la reconnaissance de la zone des Hautes Vallées en tant que bassin de vie transfrontalier et de montagne, en activant les conditions favorables à l'innovation et à la résilience dans les domaines environnemental, économique et social. La Ville métropolitaine, la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Artisanat et d'Agriculture de Turin et le Département de la Savoie sont partenaires.

Bien qu'il s'agisse d'un instrument stratégique transfrontalier, le PITER+ n'a pas vocation à couvrir toutes les collaborations possibles sur son territoire. Cependant, les acteurs territoriaux souhaitent travailler à l'augmentation de l'impact de la stratégie et à une complémentarité intelligente et efficace entre les projets développés par le Plan et ceux portés par d'autres acteurs (projets simples, micro-projets, etc.), en activant des fonctionnalités réciproques avec d'autres thématiques complémentaires.

6. Plus-value de l'approche transfrontalière au regard de la stratégie retenue

Le changement climatique - global - nécessiterait une stratégie de transition tout aussi globale. Aucune stratégie locale ne peut suffire. La dimension transfrontalière intercepte le phénomène du changement climatique sur un territoire aux caractéristiques communes mais avec des systèmes administratifs et organisationnels différents, qui, s'ils ne sont pas opportunément mis en relation, risquent de produire des réponses fragmentées et peu efficaces, augmentant la rupture due aux frontières nationales. En effet, l'échelle transfrontalière adoptée par le PITER+ permet de développer des réponses intégrées et partagées, selon une logique de masse, réduisant l'effet de rupture produit par les deux systèmes différents de gouvernement nationaux, mais aussi par les différentes compétences en matière de gestion du territoire des différentes régions et des différents organismes territoriaux NUTS 3.

De l'intégration des contributions des participants aux sessions de travail réalisées, il ressort que le thème du changement climatique représente un besoin urgent et un objectif commun également au niveau transfrontalier. Le partenariat est bien conscient que la contribution du PITER+ ne sera pas déterminante au niveau mondial dans l'abord de ces dynamiques environnementales si complexes, mais face à un défi aussi important, il n'existe pas une seule action qui puisse résoudre le problème seul : il s'agit plutôt de coordonner des réponses multiples, activées par tous les acteurs locaux, agissant avec cohérence et une planification pluriannuelle pour contrer et inverser les tendances en cours.

Dans ce sens, ce que le PITER+ peut certainement faire, c'est organiser une action coordonnée de sensibilisation des populations locales, selon un dessin partagé qui tient compte des priorités et des besoins de tous les partenaires, créant un intérêt et une participation civique, abandonnant la rhétorique défaitiste pour entreprendre un parcours nouveau qui nécessite la sensibilisation et l'acculturation de toutes les parties concernées.

La théorie de l'action locale prévoit que même la plus petite contribution apportée contribue de manière significative au besoin global lorsqu'elle est inspirée par la prise de conscience de son propre rôle et par un sens de responsabilité collective ambitieuse : et cela est d'autant plus vrai dans l'approche de macro-dynamiques impliquant des facteurs à l'échelle mondiale et de vastes territoires.

Cette approche au problème d'identifier et d'expérimenter des solutions partagées à des problématiques complexes, qui génèrent des effets en cascade, ne serait pas aussi efficace si elle était menée dans des contextes plus restreints, car elle requiert une approche aussi systémique que possible, qui ne considère pas les facteurs individuels de manière indépendante, mais cherche à comprendre les interconnexions et les chaînes d'impacts, fournissant des contributions tangibles et concrètes. Il est donc nécessaire de travailler afin que les populations locales prennent conscience de leur histoire commune et des éléments culturels qui les unissent, en plus des problèmes communs auxquels elles sont confrontées, favorisant une approche transfrontalière à l'identification et à la mise en œuvre de solutions partagées, car c'est précisément le territoire transfrontalier, ses opérateurs et ses administrateurs qui peuvent devenir le point de référence dans lequel rechercher ces solutions, même à un niveau pratique et opérationnel.

7. Impacts économiques, sociaux et environnementaux attendus à l'issue du PITER+

L'impact stratégique du PITER+ est avant tout une plus grande capacité du territoire à répondre au changement climatique, à la dynamique de l'évolution démographique et socio-économique, actuellement en cours dans la région et au niveau mondial, par le développement transfrontalier d'approches, d'actions, d'outils et de services qui seront mis à la disposition des autorités locales, des entreprises et de la population résidente

Plus précisément, les principaux impacts générés seront :

- Renforcer les compétences des acteurs locaux afin qu'ils soient plus conscients et proactifs pour atteindre l'objectif d'un territoire transfrontalier "vivant" et durable, capable de maintenir et de renforcer son identité tout en faisant face aux évolutions en cours, grâce à la participation directe d'une communauté active, responsable et protagoniste de la transition climatique, qui restera cohérente et engagée même après la fin du projet et également face à d'autres problèmes futurs possibles.

- Contribuer à l'amélioration et à la mise en œuvre d'outils publics de planification et de programmation sur le territoire transfrontalier et, en même temps, agir pour activer des expériences qui, à partir d'analyses et d'outils, stimuleront des dynamiques d'adaptation plus efficaces, plus durables et plus larges, afin d'augmenter la résilience des territoires, en les accompagnant vers une transition nécessaire et inexorable.

Le projet simple 1 entend fonctionner de manière à fournir une contribution concrète en termes de données territoriales, d'outils, d'analyses et de connaissances pour soutenir les décideurs des deux versants à introduire dans les processus de planification et de régulation territoriale; l'activité d'analyse conduira à fournir des informations utiles également au PS 3, en mesurant et en évaluant les conditions d'impact et d'interdépendance entre les entreprises et les écosystèmes.

- Promouvoir l'implication active de la population, dans une perspective transfrontalière, qui contribue non seulement à rendre les citoyens et les administrateurs de demain plus actifs et responsables, mais aussi plus compétents, en leur offrant de plus grandes possibilités de connaissance et d'échange ; une utilisation plus large et plus orientée des connexions numériques ; des accords et des partenariats pour l'échange dans les domaines de l'éducation et de la formation ; la création d'un espace intégré qui est plus attrayant pour les jeunes résidents et les nouvelles entreprises.

- Développer et expérimenter de nouveaux modèles d'entreprise et créer de nouvelles professions basées sur le nouvel équilibre des services écosystémiques résultant du changement climatique en cours. Le projet vise à aborder et à accompagner un processus d'adaptation efficace du système économique transfrontalier qui affecte également de manière positive le système de relations montagne/urbain/rural. L'action favorisera les secteurs les plus sensibles aux effets du changement climatique et les plus pertinents pour l'économie rurale locale : le tourisme, l'agriculture et la sylviculture, ...

Grâce à l'approche territoriale intégrée et multithématique du problème détecté et commun du changement climatique, promue par un partenariat aussi étendu, et grâce à l'effet de réseau que l'approche et la diffusion des résultats suivront, l'impact sera certainement plus important et étendu à l'ensemble de la zone de compétence d'un territoire encore plus grand (Département de la Savoie et CMT)

8. Durabilité

La poursuite et la capitalisation du PITER Graies Lab vise à maintenir et à développer les activités de coopération transfrontalière au sein du partenariat défini, en s'engageant dans le traitement et le développement de nouveaux thèmes cohérents avec les changements en cours concernant les problèmes et les opportunités qui caractérisent ce contexte et ce moment historique particulier en constante évolution.

Avant tout, le partenariat veillera à ce que les actions contenues dans les projets simples soient (en plus d'être fonctionnels à la stratégie) compatibles avec la capacité et l'intérêt des promoteurs à les poursuivre et à les maintenir dans le temps, en anticipant également leur évolution en réponse à de nouveaux besoins

L'intention est de donner une continuité à la stratégie actuelle au-delà de la conclusion des projets simples dans lesquels elle sera déclinée, en s'adaptant aux nouveaux besoins locaux et en travaillant en lien avec les objectifs définis lors de la réunion du 30 mai 2023 entre le Département de la Savoie et la Ville Métropolitaine de Turin visant à renforcer la coopération sur le thème du développement de la montagne en exprimant l'intention de parvenir à la signature d'un accord-cadre de coopération transfrontalière, qui jettera les bases du travail futur et systématisera le travail existant entre les deux autorités territoriales.

Le partenariat proposé a également l'intention d'assurer la pérennité, au-delà de la fin des initiatives spécifiques prévues, des instruments de gouvernance transfrontalière qui ont été activés et qui seront décrits de manière appropriée dans le PCC.

Chaque partenaire mettra à disposition ses propres équipes de travail internes dédiées au PITER +, constituées d'équipes structurées et consolidées, composées de personnel interne bilingue ayant une expertise dans les projets Alcotra, garantissant ainsi leur disponibilité pour maintenir les rôles opérationnels assignés au sein des différentes actions de type institutionnel (participation et organisation de réunions en présentiel et/ou à distance ; échange d'expériences et de bonnes pratiques ; mises à jour sur les initiatives de continuation des activités promues ; liens fonctionnels avec les nouveaux projets à venir, ...). Pour ce faire, le coordinateur du partenaire chef de file dédié au projet devrait être une ressource interne, afin de garantir le maintien des expériences et des compétences développées à l'avenir.

De cette manière, le financement de cette coopération continue est garanti au-delà du Programme Alcotra par le maintien de la structure interne dédiée à la coopération de la part de chaque organisme.

- IV - INTEGRATION DE LA STRATEGIE A SON ENVIRONNEMENT

1. Stratégie macro-régionale alpine

Le PITER+ contribue à la Stratégie macrorégionale alpine, qui vise à relever les défis communs par une coopération renforcée contribuant à la réalisation de la cohésion économique, sociale et territoriale, avec certains de ses objectifs :

Croissance économique et innovation

Le projet vise à renforcer la résilience de l'économie locale, par exemple en stimulant la diversification des activités de production dans le secteur du tourisme, en accompagnant les entreprises vers la transition écologique en adoptant des pratiques durables et en développant des produits et services innovants, en promouvant la création de nouvelles entreprises conscientes et durables basées sur les chaînes d'approvisionnement locales. Le projet entend intervenir en particulier pour soutenir les secteurs économiques où le changement climatique détermine ses plus grands impacts directs, tels que l'agriculture, l'artisanat et le tourisme.

Mobilité et connectivité

Le projet contribue à renforcer le e-connexion des personnes et des entités transfrontalières, en prévoyant l'activation et l'utilisation commune et partagée de nouveaux outils numériques, bases de données, modes de communication, services et entreprises, dans le but de mettre en œuvre le niveau de connectivité locale.

Environnement et énergie

Le PITER+ contribue à cet objectif, qui vise à améliorer la gestion des risques et à mieux gérer le changement climatique tout en préservant et en améliorant les ressources naturelles.

En effet le plan contribuera à une meilleure identification et compréhension des fragilités et des vulnérabilités territoriales selon des critères et indicateurs communs, des effets du changement climatique dans les territoires alpins et des méthodes de

réponse pour y faire face, s'inscrivant dans le cadre plus large de la stratégie EUSALP qui vise à "offrir un cadre environnemental plus inclusif à tous".

Gouvernance et capacité institutionnelle

Le plan permettra de renforcer la coopération sur le territoire transfrontalier en coordonnant les actions des autorités locales et des acteurs socio-économiques présents, sur la base d'une stratégie évolutive qui vise à renforcer la capacité du territoire à répondre aux défis du changement climatique.

Le programme Alcotra représente le contexte élargi qui sert de référence aux politiques de la stratégie EUSALP. Ce partenariat peut donc représenter un interlocuteur supplémentaire pour soutenir et mettre en œuvre les actions proposées par EUSALP dans ce territoire.

Dans l'ensemble, les résultats attendus de cette stratégie contribuent aux bénéfices auxquels l'EUSALP elle-même aspire, à savoir : "Un environnement meilleur et plus sain ; plus d'opportunités d'emploi ; permettre aux jeunes générations de rester vivre, ou de revenir, dans les zones de montagne ; améliorer l'efficacité des organismes publics dans la mise en œuvre des politiques et des actions territoriales, dans le but de développer une coopération toujours plus grande".

2. Traité du Quirinal

En relation avec le Traité entre la République italienne et la République française pour une coopération bilatérale renforcée, le projet contribue aux priorités suivantes

Article 6 - Développement social, durable et inclusif.

La gestion du changement climatique apparaît comme un besoin et un objectif commun à cette stratégie : le thème de la transition est interprété comme l'approche nécessaire pour réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et socio-économiques et pour renforcer la capacité à déclencher, maintenir ou augmenter la capacité d'adaptation des communautés transfrontalières elles-mêmes. En effet, les partenaires du projet, partageant les mêmes besoins et enjeux, entendent maintenir et mettre en œuvre l'espace de collaboration et de responsabilité déjà établi, et le conduire vers une vision partagée de l'avenir, qui permette le développement d'actions et d'outils communs pour la gestion consciente des éléments de l'écosystème, visant à la fois l'adaptation et la lutte contre le changement climatique.

Article 9 - Culture, jeunesse et société civile

Le PITER+ contribue activement à la Stratégie européenne pour la jeunesse en œuvrant pour que l'espace transfrontalier devienne un lieu attractif pour les jeunes et que les jeunes vivant dans l'espace transfrontalier deviennent des citoyens actifs et responsables, restent résidents et bénéficient de nouveaux services, outils et opportunités de connaissance, de formation et de travail pour créer leur avenir. En effet, le PITER+ consacre un OS spécifique aux nouvelles générations, en leur réservant des actions d'accompagnement et de sensibilisation.

Article 10 - Coopération transfrontalière

Le projet s'inscrit pleinement en favorisant la poursuite du PITER GRAIES LAB afin de capitaliser sur les expériences passées, démontrant la volonté commune de consolider et de renforcer les relations transfrontalières entre les partenaires.

Ils partagent un intérêt commun à aider leurs territoires respectifs à bénéficier efficacement et avec une approche inclusive et partagée des opportunités offertes par le Programme Alcotra, à travers la poursuite d'un projet qui aura un impact durable sur le développement durable des territoires transfrontaliers entre Turin et la Savoie.

En effet, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une coopération plus large entre le Département de la Savoie et la CMT, fondée sur la volonté de travailler ensemble pour aboutir à un accord-cadre de coopération transfrontalière, qui poserait les bases d'un travail futur et systématiserait ce qui existe déjà entre les deux collectivités territoriales. L'ambition d'un tel accord serait de consolider et de renforcer les relations transfrontalières entre les partenaires privilégiés des Alpes du Nord, d'anticiper et de légitimer les actions communes à venir et de promouvoir une approche ambitieuse et innovante, conjointe et pas seulement concertée.

3. Programme ALCOTRA

Par ses actions, le PITER+ contribue à la réalisation des objectifs suivants du programme Alcotra

Améliorer les connaissances territoriales pour répondre aux défis environnementaux de la zone Alcotra.

L'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience du système territorial et des acteurs locaux font partie des thèmes traités par cette stratégie dans une perspective de coopération transfrontalière.

En effet, ce projet vise à améliorer la capacité à prévenir et à gérer les risques et les effets résultant du changement climatique.

Il contribue à améliorer la sensibilisation des citoyens et des institutions aux risques présents sur le territoire, en fournissant de nouvelles analyses, des paramètres et des outils partagés pour la gestion et la prévention des risques, en fournissant des informations et des connaissances utiles à l'amélioration des stratégies et des plans d'adaptation au changement climatique impliquant les principaux secteurs socio-économiques, et en favorisant les mécanismes de gouvernance intégrée (OS 1).

En ce sens, des actions de sensibilisation et d'information seront adressées aux citoyens et aux parties prenantes de la région afin de les impliquer sur le thème de l'atténuation des risques et des actions de prévention, ainsi que des initiatives de sensibilisation destinées aux citoyens concernant l'importance des ressources naturelles et culturelles locales, la poursuite et le renforcement de l'équilibre urbain/rural/montagnard.

Soutenir la résilience de la population dans la région d'Alcotra

Le PITER+ vise à renforcer la résilience de la population locale face au changement climatique et aux transformations socio-économiques qui affectent les montagnes, en renforçant le rôle des ressources naturelles, de la culture et du tourisme durable dans le développement économique.

La durabilité du tourisme se traduit notamment par le développement d'une offre diversifiée, plus connectée et en même temps respectueuse des ressources et du territoire, en quatre saisons (afin de réduire le risque et l'impact environnemental d'une fréquentation concentrée sur de grands sites pendant de courtes périodes), en identifiant de nouveaux produits et des modalités de fructification alternatives suite à la pénurie croissante de neige qui menace le secteur du tourisme d'hiver.

Surmonter les principaux obstacles administratifs dans la région d'Alcotra.

La priorité relève de l'objectif spécifique "Meilleure gouvernance de la coopération" et vise à contribuer à surmonter les obstacles administratifs et juridiques dans la zone ALCOTRA en établissant une coopération active et directe entre les citoyens et les administrations sur les principaux défis. Le PITER+ contribue directement au renforcement de la gouvernance transfrontalière afin d'améliorer le cadre de connaissances et potentiellement l'efficacité des interventions conjointes dans le domaine des catastrophes naturelles et de la gestion des risques.

4. Cohérence avec les stratégies régionales ou locales, y compris de l'Union européenne

La stratégie est cohérente et contribue à la réalisation des objectifs des stratégies suivantes, que le PITER+ entend valoriser dans une perspective transfrontalière:

Stratégie Régionale pour le développement Durable du Piémont MAS 1 pour le développement axé sur le soin du territoire, la promotion du patrimoine historique/culturel/paysager, le tourisme durable ; MAS 3 pour réduire les marginalités territoriales, renforcer les secteurs productifs, contenir les risques climatiques et environnementaux, diffuser des communautés écologiquement, économiquement et socialement durables ; MAS 5 pour l'inclusion des jeunes.

Plan Climat Énergie Territorial du Département de la Savoie contribue à l'action qui mobilise différents acteurs, jeunes et population autour de projets locaux visant à atténuer et s'adapter aux effets du changement climatique et à l'action visant à réduire l'empreinte carbone des acteurs du territoire savoyard.

RAVA QSR de Développement Durable 2030 objectif VdA plus vert pour augmenter la résilience du territoire et en maintenir la qualité environnementale : gestion et lutte contre les risques naturels en termes préventifs et de documents et informations à l'appui ; gestion, défense et restauration des zones forestières ; prévention des catastrophes hydrogéologiques ; gestion du sol et soutien aux activités traditionnelles avec des pratiques respectueuses de l'environnement.

RAVA Stratégie d'adaptation au changement climatique. Minimiser les risques ; réduire la vulnérabilité ; protéger la santé et la sécurité ; préserver la biodiversité et les ressources ; augmenter la capacité d'adaptation ; profiter des opportunités.

Vers la Stratégie pour les Montagnes du Piémont cohérente avec MAS 1 Accompagner la transition du système productif piémontais vers un modèle capable de concilier compétitivité et durabilité ; MAS 3 Prendre soin du patrimoine culturel et environnemental et de la résilience des territoires ; MAS 4 Soutenir la qualification professionnelle et les nouvelles compétences pour l'économie verte et le développement durable.

Plan Stratégique Métropolitain 24/26 Axe II, Turin métropole plus verte et écologique: Augmenter la qualité écologique, environnementale et paysagère de la zone métropolitaine en réduisant la consommation de sol et la perte de biodiversité. Redéfinir les processus métaboliques territoriaux sous une forme circulaire, en contribuant avec des actions locales au défi global posé par le changement climatique:

PR FESR Piémont, Pr 5 Cohésion et développement territorial Stratégie Zones Intérieures. Pr 2 Transition écologique et résilience.

PO FSE+ Piémont, Pr 1 emploi, OS : 4.1. Améliorer l'accès à l'emploi en particulier pour les jeunes.

AURA PR FEDER/FSE+/FTJ 21-27 Pr 5 Approches territoriales action n°5.5.2.1 Accompagner les territoires non urbains fragiles d'AURA

SSL 23/27 Gal Valli del Canavese et Gal Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone soutiendront des interventions en réponse à des défis complexes et intersectoriels impliquant les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable. L'approche prend en compte la question environnementale et la transition écologique et énergétique comme une opportunité de réinterpréter stratégiquement le développement local. Les objectifs comprennent la valorisation de la filière forêt-bois pour une gestion forestière active, la planification ciblée des approvisionnements forestiers et le soutien aux usages locaux du bois.

5. Lien avec les projets simples ALCOTRA

Ce PITER+ présente des synergies et des corrélations avec les projets Alcotra simples suivants actuellement mis en œuvre, tous liés à des questions environnementales et adressés à des cibles différentes, qui ne génèrent pas de chevauchements mais plutôt des complémentarités et des points de réflexion communs :

- PROJET E.S.C.A.P.E. : apprentissage ludique et scientifique des défis de la transition écologique dans l'espace alpin transfrontalier. Le projet vise à renforcer et à diffuser le savoir-faire des centres de culture scientifique de Chambéry et de Turin dans le domaine de l'éducation au développement durable auprès des adolescents. Chef de file Ville de Chambéry, partenaire CMT et Conseil Savoie Mont Blanc.

-PROJET A.M.I.C.I.: Le projet promeut le développement de mesures en faveur d'une mobilité urbaine et périurbaine durable, pour les personnes et les marchandises, en sensibilisant les différents acteurs sociaux à l'impact de la mobilité automobile sur l'empreinte carbone et en soutenant la multimodalité. Chef de file CMT, partenaires Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard et Communauté d'Agglomération Arlysère

-PROJET GE.CO.: Le projet vise à faire de la zone transfrontalière un territoire de connaissances partagées sur les espèces et les sites concernés, en soutenant l'identification et la mise en œuvre de solutions méthodologiques, pédagogiques et pratiques communes visant à réduire les conflits liés à l'activité humaine dans l'utilisation des ressources naturelles et à promouvoir des pratiques durables, en impliquant les écoles. Partenaire principal OXALIS SCOP, partenaire CMT.

-PROJET C.A.R.E. : Le projet vise à contribuer à l'amélioration de l'accessibilité aux services sociaux et de santé, afin de protéger la qualité de vie des communautés rurales et montagnardes. Le projet vise à promouvoir l'interaction entre les deux écosystèmes socio-sanitaires en mettant l'accent sur les éléments qui influencent le fonctionnement des systèmes de santé. Partenaires CMT et Communauté d'Agglomération Arlysère.

-PROJET OBSERV'ALP : Le projet vise à construire les bases d'un système d'observation des territoires transfrontaliers français, italiens et monégasques afin de pallier le manque de références communes pour comprendre les enjeux des territoires frontaliers et les systèmes qui les structurent. Partenaires CMT.

-RESPIRATION JEUNESSE Accès aux services d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie. L'objectif est de permettre à des jeunes de Savoie, de Haute-Savoie et de la Vallée d'Aoste de vivre un temps de "respiration" ensemble à travers des parcours expérimentaux transfrontaliers de mobilisation des jeunes autour de la montagne, du sport et de ses valeurs. Chef de file Département de la Savoie.

6. Résilience de la stratégie aux changements susceptibles d'impacter la bonne réalisation du Plan

L'espace transfrontalier alpin est particulièrement touché par les effets du changement climatique : augmentation des risques naturels, crise du tourisme hivernal, agriculture et élevage fragilisés par la sécheresse et la recrudescence des incendies, pollution, contraintes géomorphologiques pour des solutions de mobilité durable, ...

Deuxièmement, ce plan stratégique est élaboré dans une période historique marquée par plusieurs crises mondiales graves, qui s'ajoutent à l'urgence climatique/environnementale, aux conflits en cours, à la crise géopolitique qui en découle, combinée à la crise socio-économique, dans un cadre où l'économie mondiale perd son caractère global et réduit sa capacité de croissance.

Dans ce contexte, où l'incertitude remplace de plus en plus la probabilité et le risque mesurable, cette stratégie entend mettre en œuvre une approche de la Transition visant à soutenir le développement territorial par l'adaptation des politiques et programmes locaux dans tous les domaines socio-économiques, à la fois en adaptant les systèmes locaux eux-mêmes aux macro-phénomènes qui ne peuvent être contrôlés localement, et en agissant sur les paramètres sur lesquels il est possible d'intervenir de manière spécifique, afin de réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et socio-économiques.

En fait, l'objectif du plan est précisément de faire face à ces défis, en surmontant les localismes, en tenant compte de ces situations d'impact et en essayant de les anticiper, en appliquant une approche adaptative et évolutive.

La zone de montagne en question, comme la plupart des Alpes, est un territoire fragile et extrêmement sensible aux effets du changement climatique, qui affectent les conditions hydrogéologiques, les ressources naturelles et la biodiversité, ainsi que la disponibilité de l'eau et de la neige.

Le plan confirme la centralité du thème de la transition en tant qu'avancée du terme de résilience, avec l'intention d'orienter l'approche utilisée vers un système régénérateur à long terme.

Par exemple, la diversification du secteur du tourisme quatre saisons est essentielle pour atténuer la crise du tourisme hivernal menacé par le réchauffement et la rareté de la neige, tandis qu'il est de plus en plus urgent d'accompagner les entreprises locales vers la transition écologique en adoptant des pratiques durables.

Les crises sanitaires, déjà vécues, peuvent survenir brutalement et paralyser les activités sociales et économiques. Le Plan tient compte de cette éventualité et, sur la base de l'expérience acquise avec la COVID, tous les partenaires sont en mesure de s'organiser pour mettre en œuvre des formules de travail à distance et/ou d'échange, en favorisant le travail intelligent et la communication à distance pour assurer la continuité des activités.

Un changement dans la gestion politique des autorités locales impliquées dans le PITER+ au cours de la mise en œuvre du Plan pourrait constituer un risque supplémentaire de nature locale. La Stratégie a pris en compte cette éventualité et y a répondu en construisant son Plan en cohérence avec la réalité de la zone et en se basant sur les besoins prioritaires et les opportunités présentes.

La Stratégie et la structure de gouvernance ont donc été conçues pour garantir le maintien et la poursuite de la coopération transfrontalière même en cas de changements politiques parmi ses membres actuels

- V - DU PITER 2014-2020 AU PITER 2021-2027

1. Réalisations produites par le PITER 2014-2020

Les principaux résultats obtenus grâce à la mise en œuvre du PITER Graies Lab 2014-20, visant à rendre le territoire plus attractif en utilisant une méthodologie de travail basée sur des approches de co-création ouverte et sur les Living Labs, sont résumés comme suit pour chaque projet thématique :

MobiLab : développement de 9 stratégies locales de mobilité durable destinées à des groupes cibles spécifiques (population résidente, travailleurs, décideurs publics et privés, touristes), relatives aux territoires concernés par le projet. Activation de services de soutien au partage de moyens de transport et au transport public (zones de covoiturage, stations de recharge pour

véhicules électriques, arrêts de covoiturage, création d'une application pour le suivi des bus, service de transport à la demande en collaboration avec le projet SocialLab).

SocialLab : conception d'un nouveau réseau de services d'assistance sociale de proximité et expérimentation de modèles axés sur le bien-être des communautés grâce à l'implication constante des utilisateurs en utilisant la pratique collaborative du Living lab. 9 modules de formation ont été réalisés pour un total de 65 personnes formées ; 8 personnes ont été embauchées à la suite de l'expérience ; 17 Living Labs ont été créés et 21 accords institutionnels visant à soutenir les expérimentations ont été signés. Au total, plus de 2500 personnes ont été impliquées dans les expériences.

InnovLab : Réalisation de 4 hackathons, avec 91 participants qui ont conçu et testé 23 "prototypes" de projets territoriaux sur les thèmes de la mobilité, du tourisme, des services sociaux et de soins.

School et camp : plus de 280 jeunes, accompagnés par plus de 20 entrepreneurs locaux, ont participé à des parcours pour imaginer l'entreprise du futur, dans le but de promouvoir de nouvelles entreprises sur les territoires du Piter. 158 entreprises accompagnées pour favoriser leur transformation numérique et de leur modèle d'affaires.

ExplorLab : le projet a créé 12 nouveaux points et itinéraires de découverte pour diversifier l'offre touristique de la région ; 5 événements touristiques ont été co-crésés et des services innovants ont été testés pour améliorer la gouvernance touristique et créer une offre intégrée de services touristiques en ligne, en réalisant ex-novo ou en améliorant le système de cartographie numérique des ressources et des opérateurs touristiques (plateforme digitale d'analyse de données et des éco-compteurs).

Aménagement d'un point d'accueil touristique mobile (camion équipé) par la Communauté de Communes Coeur de Savoie. Amélioration des trois principales portes d'entrée du territoire de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette (Cusina, Sougey et Aiguebelette) en les reliant aux itinéraires cyclables et pédestres et en intégrant des structures d'information touristique. Rédaction d'un Plan stratégique de développement touristique, création du point de découverte "Graies Hub" à Lanzo et aménagement de l'itinéraire cyclorandonnée de 80 km "ACM - Anello Ceronda Mountain Bike" dans le Gal Valli di Lanzo Ceronda et Casternone.

2. Principaux résultats obtenus par le PITER 2014-2020

L'objectif de PITER Graies était de rendre la région des zones rurales et montagneuses plus attrayante ; les projets individuels se sont concentrés sur cinq thèmes afin de créer les conditions pour que les personnes et les entreprises restent ou s'installent dans la région.

Les thèmes ont été déclinés dans les différents projets (Innovation, Identité, Mobilité, Services et Gouvernance) et ont conduit aux résultats suivants

- Acquisition de connaissances et de compétences en faveur des acteurs impliqués dans le développement local du contexte territorial de référence (bilinguisme, ateliers, communautés de pratiques transfrontalières en ligne, formations et parcours de travail et d'accompagnement sur les services numériques, hackathons thématiques, ...).
- le développement de méthodes et de fonctions innovantes visant à améliorer les services et les produits offerts sur le territoire (création de nouveaux parcours d'usagers, d'équipements polyvalents, de services touristiques, de nouvelles pratiques de travail en commun, d'études et d'expérimentations sur la mobilité alternative et les services de transport innovants, de nouveaux services de proximité orientés vers le bien-être de la communauté avec de nouvelles pratiques collaboratives, ...)
- l'initiation et la consolidation de réseaux locaux dans le but de renforcer le dialogue et la confrontation afin de définir des solutions communes innovantes et des politiques efficaces
- la mobilisation des acteurs pour mettre en place des formes stables de coordination et activer des actions de sensibilisation sur les initiatives de projet destinées à l'ensemble de la population.

3. Etude préalable pour la définition de la stratégie

Les activités menées pour parvenir à la définition de la nouvelle stratégie territoriale ont suivi un parcours articulé et intégré de co-conception:

-Événements et webinaires organisés par l'Autorité de Gestion du Programme Alcotra comme les temps d'échange entre les différents PITER (6.05.21, 13.12.21, 11.01.22, 10 et 11.05.22 à Lyon, 3.10.23 en ligne, 21.11.23 webinaire et 23.01.24 webinaire).

-Réunion entre les représentants du Département de la Savoie et de la CMT (tant au niveau politique que technique), délégués au Comité de suivi du Programme de coopération transfrontalière ALCOTRA pour identifier de nouvelles possibilités de collaboration et convenir ensemble de la poursuite d'une stratégie commune (30.05.2023).

-Réunion entre les partenaires italiens et les référents de la Région Vallée d'Aoste (06.07.2023) pour évaluer les développements possibles du plan GRAIES LAB afin de contribuer au renforcement de la stratégie territoriale lancée.

-En France, 5 réunions techniques ont eu lieu entre le 23 septembre 2023 et janvier 2024 entre tous les partenaires français et 4 tables rondes avec certains partenaires et acteurs locaux; six réunions ont eu lieu entre les référents politiques pour traiter de la définition et de l'évolution de la stratégie.

-Réunions en présentiel et à distance entre les référents techniques du partenariat défini pour élaborer la nouvelle stratégie, les rôles des partenaires, les thèmes principaux, la gouvernance future, les projets individuels, à la lumière des résultats obtenus par le projet précédent, menées à différents niveaux par le chef de file : le groupe de travail transfrontalier :1. 11.2023;11.12.2023;22.12.2023) ; le groupe de travail valdôtain (15.01.2024) ; le groupe de travail français (09.01.2024) ; le groupe de travail italien (18.01.2023).

-Participation active à la définition des problématiques et des enjeux de l'espace transfrontalier par la production et le partage des contributions de chaque partenaire (enquête en ligne).

L'activation d'un drive commun où créer, télécharger et partager les documents utiles à la définition de la stratégie (procès-verbaux, communications, cadre logique et ébauches de projet) promouvant une co-création active et constante entre tous les acteurs impliqués.

-Le coordinateur désigné a identifié et contracté une agence spécialisée, avec des experts bilingues, pour soutenir le processus participatif et la rédaction de la stratégie et du PCC. A ce soutien spécialisé, 12 réunions en présentiel et en ligne ont été organisées, impliquant alternativement l'ensemble du groupe de partenaires ou des individus, afin de co-définir conjointement la nouvelle stratégie, en accompagnant les différents sujets en offrant des pistes de réflexion et des analyses thématiques approfondies; en s'occupant de la coordination interne et des actions de communication; en fournissant des indications techniques concernant l'appel; en systématisant les contributions fournies; en rédigeant les documents requis.

- A partir du 10.11.23, les administrations de niveau NUTSIII impliquées ont programmé une réunion de mise à jour et d'alignement tous les vendredis, en impliquant et/ou en mettant à jour régulièrement les animateurs de référence.

Des réunions politiques ont été organisées le 17.11.23 et le 25.01.24 entre les personnes de contact des partenaires français et le conseiller CMT Cambursano pour partager les thèmes de la stratégie transfrontalière en cours de construction.

4. Bibliographie

Les références bibliographiques utilisées pour élaborer l'analyse territoriale et définir cette stratégie sont les suivantes :

- Rapport d'évaluation finale PITER Graies Lab
- Cadre stratégique régional pour le développement durable 2030 Vallée d'Aoste
- Accord-cadre de programme de la Région Vallée d'Aoste "Zone interne - Grand-Paradis" -Stratégie de zone
- Plan stratégique métropolitain 2024-26
- Stratégie de développement local 2023/27 du Gal Valli del Canavese et du Gal Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone
- Projet Italie France ALCOTRA ARTACLIM Adaptation et Résilience des Territoires Alpains face au Changement Climatique
- Projet Italie France ALCOTRA DAC Developing Active Citizenship
- Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)
- Plan climat énergie territorial,de Savoie
- Schéma des solidarités de la Savoie
- Portrait du Territoire (Arlysière, Grand Lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie, Maurienne, Tarentoise, Avant-Pays Savoierd)
- PortailISTAT (Italie)
- Portail INSEE (France)
- Observatoire du Climat des Alpes du Nord AGATE (Savoie)

- Copernicus, Service de surveillance des terres. Corinne Land Cover
- Agence européenne pour l'environnement. Catalogue de données géospatiales Natura 2000 et IDS
- Agence spatiale européenne. Mission de contribution Copernicus en ligne
- "L'économie symbiotique: régénérer la planète, l'économie, la société" di Isabelle Delannoy, Actes Sud, 2021
- IPCC, 2023: Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.[Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]
- Plan Climat-Air-Energie Territorial D'arlysère - Rapport De Stratégie - Juillet 2020 – Actualisation Janvier 2022
- Plan Climat-Air-Energie Territorial D'arlysère 2022-2027 – évaluation environnementale stratégique - Résumé non technique - Avril 2021- Actualisation Janvier 2022.
- Plan Climat – Air – Énergie – Territorial Coeur de Savoie – Bilan mi-parcours – Décembre 23
- Elaboration de la Stratégie Locale de Développement Forestier – Belledonne, Coeur de Savoie, Grésivaudan– Annexes et atlas cartographique
- Projet de territoire - Contrat de ruralité, de relance et de transition énergétique – Coeur de Savoie
- Convention Territoriale Globale Coeur De Savoie 2022-2025 : Penser le territoire autour des parcours de vie des habitants, dans leur diversité
- Coeur de Savoie : Stratégie et plan d'actions tourisme & loisirs 2020 – 2025
- Projet de territoire Haute Tarentaise 2030
- Périmètre Tarentaise – Arlysère – Maurienne - Carte d'identité - Enjeux globaux et transverses Secteur de montagne et Secteur plaines- Fonds de vallées – Centralités
- Projet de PCAET - Diagnostic
- Contrat Départemental du territoire de Tarentaise-Vanoise 2022-2028
- Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) Tarentaise Vanoise – Evaluation de la mise en oeuvre à 6 ans 2018-2023

5. Implication des acteurs locaux dans la définition de la stratégie

En raison du peu de temps disponible après la publication de l'appel à candidatures (30.10.2023), aucun événement d'animation et de consultation n'a été organisé au cours de la dernière période visant directement les citoyens et les parties prenantes du territoire concernant la définition du contenu de la stratégie, également à la lumière de l'extension particulière du territoire transfrontalier concerné.

Toutes les initiatives ont été orientées vers la structuration de la gouvernance transfrontalière et une activité étendue de co-conception de la stratégie par les 11 partenaires adhérents (décrite dans le point 3. Enquête préliminaire).

Cependant, il est entendu que tous les partenaires impliqués, de par leur mission propre, mènent régulièrement des activités de consultation et d'écoute de leurs territoires et acteurs respectifs (cf. construction de la MSP concomitante à la construction de la stratégie PITER), en tant qu'organismes et structures qui opèrent en contact étroit avec la population et les acteurs locaux, sociaux et économiques de leurs domaines de compétence et qui par conséquent :

- ont une connaissance approfondie des besoins et des problèmes qui se posent dans leurs domaines de compétence respectifs
- maintiennent des relations et un dialogue constants avec les autres acteurs locaux et les parties prenantes de la zone avec lesquels ils travaillent, conformément à leur mandat
- gèrent ou participent à des projets supra-locaux et/ou de coopération, généralement en réseau et en contact étroit avec les parties prenantes internes (municipalités, entreprises, citoyens, etc.), dont ils sont les représentants
- sont en mesure de faire remonter les cas déjà recensés dans les initiatives antérieures menées en préparation de la stratégie, en s'efforçant d'identifier ceux qui présentent une plus grande valeur ajoutée transfrontalière et qui s'inscrivent dans les thématiques identifiées.

Cependant, il a capitalisé, du côté italien, les vastes activités d'animation et de co-conception, menées en 2023 dans les territoires respectifs (inclus dans ce projet) par les Gal Valli del Canavese et Valli di Lanzo, Ceronda et Casternone, préparatoires à la définition des nouvelles Stratégies de Développement Local des Gal pour la période 2023-2027.

L'enquête, visant à détecter les principaux besoins, fragilités, forces et opportunités présents au niveau social, économique et environnemental, a été réalisée à travers des réunions publiques avec des entreprises, des associations et des municipalités ; elle a mené des entretiens avec des représentants d'associations professionnelles, de consortiums, de communautés vertes; elle a élaboré un questionnaire en ligne diffusé sur les médias sociaux et s'adressant également aux citoyens. Parmi les résultats, un intérêt accru a été noté pour certains sujets, tels que la bioéconomie durable et circulaire, la valorisation des chaînes d'approvisionnement, le tourisme durable, la chaîne d'approvisionnement du bois et le thème de l'accompagnement des

entreprises vers la transition écologique.

Du côté français, la Communauté de communes Cœur de Savoie a organisé des réunions avec des experts thématiques pour approfondir les problématiques développées dans la stratégie du Plan, en particulier avec Mme Isabelle Delannoy sur l'économie symbiotique et avec M. Christophe Chaix AGATE, sur le thème du changement climatique et son traitement dans le projet ARTACLIM.

6. Méthodologies et résultats développées par un autre projet/PITER 2014-2020 qui sont éventuellement réutilisées par le PITER+

Le PITER GRAIES LAB a proposé l'utilisation d'une méthodologie innovante appliquée transversalement à tous les projets simples du plan et visant à favoriser la participation et l'implication des différents acteurs dans le processus de co-création des activités du projet visant à atteindre les objectifs généraux.

Les leviers qui ont permis d'assurer cette logique participative sont les suivants :

- une approche liée au transfert concret et à la consolidation des compétences au sein de chaque projet simple;
- une expérimentation de la dimension Living Lab, entendue comme un espace de co-création large et efficace avec le territoire, et donc comme un outil de consultation et/ou d'implication des populations locales notamment dans la mise en œuvre de stratégies de développement local;
- la mise en œuvre et l'expérimentation de services identifiés par la concertation sur les territoires et répondant aux besoins exprimés par ceux-ci.

En termes de structure, d'approche et d'objectifs, le PITER a donc été configuré comme un laboratoire territorial d'innovation thématique et de gouvernance qui a décliné la logique participative dans les différents projets et l'a intégrée dans son développement, dans le but de stimuler des changements sociaux, économiques et de gouvernance dans les contextes locaux et supra-locaux.

Dans le PITER Graies Lab, cette méthode a été introduite, définie et testée, et maintenant, à partir de ce qui a été réalisé, dans le présent PITER+, nous avons l'intention de:

-La mettre en œuvre et la développer sur de nouvelles thématiques et dans de nouveaux contextes, dans le sens de la création d'un espace temporaire, ouvert et créatif pour l'expérimentation dans lequel les idées, les propositions, les connaissances et les solutions innovantes peuvent émerger et se confronter les unes aux autres;

-Impliquer la participation active de l'ensemble des citoyens transfrontaliers, en l'orientant vers la question précise de l'OS2 lié au changement climatique. Basé sur les principes de collaboration volontaire et de participation égale, le Living Lab entend rassembler et confronter tous les acteurs et parties prenantes locaux intéressés;

-Promouvoir le Living Lab comme une méthodologie transversale à appliquer à chaque projet individuel tout en visant à renforcer le dialogue et la co-participation entre les différents projets avec des connexions et des liens en termes d'outils, de ressources et d'objectifs.

Bien que les différents laboratoires qui seront activés puissent différer dans leur forme et/ou leur contenu, il y aura des éléments communs: l'engagement de première main des citoyens, la cocréation de valeur, l'expérimentation, les processus d'apprentissage réciproque, la collaboration entre des acteurs de différentes disciplines, ainsi que l'utilisation des nouveaux médias et des réseaux sociaux

7. Eléments d'innovation introduits par la nouvelle stratégie territoriale intégrée 2021-2027

	Objet de l'innovation envisagée	Degré d'innovation	Description
1	<p>1- Promouvoir des approches basées sur la biodiversité pour s'adapter au changement climatique en cours. La transition devient une préoccupation transversale, avec la nécessité de prendre en compte les ressources naturelles dans nos modèles de développement et nos modes de vie, de reconnaître et de valoriser les services rendus par les écosystèmes, de réintroduire les activités humaines dans le vivant et de réintroduire des modes de coopération, de participation et de synergie pour créer de nouveaux systèmes économiques favorisant la régénération des ressources naturelles, tout en soutenant le développement de l'économie circulaire, l'innovation de services basée sur la réutilisation, l'usage et le partage, et les actions de mise en réseau.</p>	Elevé	<p>Il est désormais prouvé, à travers les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), du deuxième groupe spécial d'experts techniques sur la biodiversité et le changement climatique (AHTEG) et du rapport TEEB (Economics of Ecosystems and Biodiversity), que la biodiversité peut contribuer efficacement à l'atténuation du changement climatique et aux mesures d'adaptation.</p> <p>La recherche académique a proposé une réponse innovante basée sur l'économie symbiotique, une théorie économique radicalement nouvelle qui vise à établir une harmonie entre les humains et les écosystèmes. Isabelle Delannoy explore cette perspective dans son livre "L'économie symbiotique : Régénérer la planète, l'économie, la société". Dans le cadre du Projet Simple n°1, nous entendons suivre cette voie et expérimenter sur ce territoire transfrontalier de nouvelles techniques basées sur la symbiose entre l'intelligence humaine, la puissance des écosystèmes naturels et la technosphère (les outils). En trouvant le juste équilibre entre les trois, il est possible de produire sans épuiser les ressources présentes, mais plutôt en intervenant, en les régénérant.</p>

2	2-Cette nécessaire adaptation, vers laquelle le territoire doit s'engager, ne peut se faire sans la mobilisation active et participative de tous ; créer un intérêt commun et abandonner les discours défaitistes pour s'engager dans une voie nouvelle, consciente et co-conçue, nécessite la sensibilisation et l'acculturation de tous les acteurs. Cette approche représente certainement une innovation de processus liée au thème de la coopération et au public cible.	Elevé	L'élément transversal de l'ensemble de la stratégie et des projets individuels est l'intention commune de promouvoir une nouvelle citoyenneté active, en faisant de la communauté un acteur et un protagoniste des actions et des initiatives prises pour faire face à la transition climatique. Les actions et les outils nécessaires seront donc mis en place pour renforcer la sensibilisation, l'engagement et la participation active à tous les niveaux de la société. Cela permettra à chacun d'apporter sa contribution, en sachant qu'il est coresponsable des changements en cours et qu'il doit en même temps agir personnellement pour en contrer les effets. L'implication des écoles et des initiatives de différentes natures (événements, échanges, ateliers, assemblées municipales, matériel pédagogique, etc.) contribueront à la formation d'une nouvelle conscience éco-durable.
---	---	-------	---

- VI - PRINCIPES HORIZONTAUX

1. Contribution de la stratégie à la politique environnementale

La stratégie ainsi définie contribue directement aux politiques environnementales à long terme par la promotion d'actions visant à augmenter la résilience des territoires aux effets du changement climatique en cours, en aidant à améliorer les outils de lecture des dynamiques territoriales, (OS1), en adaptant le comportement des populations et les processus économiques afin de minimiser leurs effets et en activant une large action d'information et de sensibilisation sur le sujet, en diffusant une plus grande prise de conscience, et une participation active de tous les citoyens.

La zone transfrontalière du projet, caractérisée par une grande surface de zones appartenant au vaste réseau écologique européen (plus de 2.228 km², soit environ 3 % de la zone), est de plus en plus menacée par les conséquences des événements extrêmes, qui deviennent plus fréquents et plus intenses (aridité, sécheresse, incendies de forêt, tempêtes, inondations, glissements de terrain, coulées de débris, ...) et génèrent des risques hydrogéologiques, en particulier dans un contexte fragile comme celui de la montagne.

Les événements climatiques extrêmes, en effet, peuvent avoir de graves conséquences sur le territoire, la santé de la population, les activités économiques, l'environnement et la société en général.

La stratégie contribue et prend en compte les objectifs de la politique environnementale en considérant les besoins locaux suivants identifiés et partagés dans les documents de travail exprimés par le partenariat :

-Promotion de la biodiversité agricole: la gestion durable des activités agricoles est fondamentale pour la promotion de la biodiversité. Les initiatives qui encouragent la culture de variétés locales, la diversification des cultures et l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement contribuent à maintenir la richesse biologique de la région.

-Surveillance des espèces et des écosystèmes: la mise en œuvre de systèmes avancés de surveillance des espèces et des écosystèmes est essentielle pour évaluer l'état de la biodiversité au fil du temps.

-Éducation à l'environnement: contribuer à la prise de conscience de la valeur des ressources naturelles et de la biodiversité, fournir des informations correctes sur leur préservation, former une conscience éco-durable et favoriser la connaissance et la diffusion des bonnes pratiques.

-Intégration de la protection de la biodiversité dans les activités économiques en général. La gestion durable du tourisme et des activités récréatives et de loisirs est cruciale pour éviter les impacts négatifs sur la biodiversité et sur l'environnement

montagnard en général. Des pratiques responsables doivent donc être mises en œuvre, telles que des itinéraires récréatifs bien planifiés et réglementés, qui contribuent à préserver les habitats naturels et à adapter le comportement des utilisateurs (consommation d'eau, entretien des terres, gestion des déchets, modes de déplacement responsables, etc.)

La stratégie propose un modèle de développement durable qui s'étend au-delà des zones protégées, afin que l'ensemble du territoire puisse bénéficier d'un environnement préservé de grande qualité naturelle et paysagère, en travaillant à une évolution consciente des systèmes complexes, constitués par le réseau dense d'interrelations existant entre le milieu naturel et l'ensemble des êtres vivants qui l'habitent, qu'il s'agisse de l'homme ou de l'animal.

1.1 Respect des principes environnementaux

L'ensemble de la stratégie repose sur les principes de précaution, d'action préventive et de correction des dommages environnementaux. La logique qui prévaut est celle de la mise en œuvre d'activités et d'initiatives visant à maintenir et à renforcer les communautés alpines, qui sont fortement intégrées dans l'environnement naturel avec lequel elles coexistent et qui agissent constamment pour maintenir sa qualité, ses ressources naturelles et ses fonctions (services écosystémiques).

Le principe de précaution résume la devise "mieux vaut prévenir que guérir", car il légitime l'adoption de mesures visant à protéger l'environnement sans avoir à attendre que les dommages se matérialisent. L'UE considère ce principe comme fondamental pour la protection de l'environnement et il s'agit d'une hypothèse incontournable à partir de laquelle toute intervention visant à mettre en œuvre des outils et des actions pour la gestion consciente des éléments de l'écosystème prend sa source.

La mise en œuvre du principe d'action préventive est complétée par l'application du principe de correction des dommages de pollution à la source, qui est considéré comme une expression des principes d'autosuffisance et de proximité et qui vise à garantir que les problèmes de pollution sont traités là où ils se produisent. Elle repose sur la nécessité de disposer de technologies propres et de processus de production respectueux de l'environnement qui permettent d'éviter les dommages environnementaux.

En ce qui concerne les activités économiques, soutenir l'évolution du tourisme vers des formes plus respectueuses de l'environnement, accompagner les entreprises agricoles vers la transition écologique, ou développer de nouveaux modèles économiques basés sur le nouvel équilibre des services écosystémiques, sont des actions qui répondent à la fois au principe de précaution et à l'action préventive, car elles visent à promouvoir des activités et des processus plus respectueux de l'équilibre environnemental et en faveur de la conservation de la biodiversité.

Un autre principe est résumé dans la formule du "pollueur-payeur", qui représente une règle économique pour la répartition des coûts de la pollution environnementale. Elle oblige le pollueur à supporter les coûts des effets négatifs déterminés, qui seraient autrement supportés par la communauté.

La stratégie vise à activer une action informative et préventive à cet égard, en s'efforçant de promouvoir une communauté consciente, engagée et protagoniste de la transition climatique, en rendant toutes les composantes sociales responsables de la gestion et de la protection des ressources.

Il s'agit de dynamiques difficiles sur lesquelles intervenir avec des projets à court terme et en apportant des contributions à l'échelle locale, mais la stratégie entend contribuer (avec l'approche systémique active les réponses multiples des différents acteurs transfrontaliers), non pas en examinant les facteurs individuels de manière indépendante, mais en essayant de comprendre les interconnexions et les chaînes d'impacts sur un territoire très vaste. Raisonner dans cette perspective peut aider à améliorer les activités de prévention et d'atténuation à moyen et long terme, en étudiant des outils et des solutions partagés à introduire progressivement dans les pratiques administratives et les procédures de gestion du territoire afin d'apprendre à absorber autant que possible les effets négatifs du changement.

1.2 Prise en compte du changement climatique

Le changement climatique se manifeste de manière significative dans le territoire de référence, surtout en ce qui concerne certains aspects.

Ce contexte transfrontalier a ressenti les effets du changement climatique, en particulier au cours de la dernière période, avec des sécheresses, des pénuries d'eau potable, des incendies (volontaires et involontaires) et des épisodes d'instabilité

hydrogéologique, tant de la matrice nivale (avalanches) que de la matrice hydrographique rocheuse (glissements de terrain, coulées de boue, inondations), souvent également causés par un manque de gestion et d'aménagement des zones boisées, cultivées ou prairiales.

Les événements extrêmes devenant de plus en plus fréquents et intenses, le phénomène exige nécessairement de repenser la manière dont ces événements sont rapportés, modélisés et traités.

Outre la réaction aux situations d'urgence, il est de plus en plus nécessaire de travailler ex ante : comprendre ce qui pourrait se produire, où, comment et comment réagir, mais aussi comment améliorer encore la prévention et l'atténuation des risques, d'autant plus que les événements extrêmes génèrent - directement ou indirectement - une série d'impacts complexes sur le territoire, parfois difficiles à prévoir et longtemps après l'événement déclencheur, ce que l'on appelle les effets en cascade. Il sera donc de plus en plus nécessaire de gérer les conséquences à différentes échelles : des transports, par exemple, à l'approvisionnement en eau et en électricité. Mais aussi en tenant compte du système social et économique. "L'approche systémique ne considère pas les facteurs individuels de manière indépendante, mais cherche à comprendre les interconnexions et les chaînes d'impacts. Raisonner dans cette perspective peut aider les activités de prévention et d'atténuation, étant donné que les impacts sont divers et se prolongent dans le temps, et qu'ils peuvent être divisés entre les impacts primaires (tels que les glissements de terrain, les inondations, les coulées de débris) et les impacts secondaires, tels que ceux générés sur la mobilité ou le produit touristique hivernal.

Les projets individuels dans lesquels cette stratégie sera déclinée ont tous l'intention d'opérer, de manière synergique et transversale, afin d'aborder la question de la résilience au changement climatique et la transition connexe de la zone en question, en développant trois trajectoires de développement distinctes, dans lesquelles définir et planifier des actions ciblées visant les différentes composantes territoriales (Territoire, Communauté et Économie).

2. Contribution de la stratégie avec la politique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

Au cours de la réalisation de ce projet, les partenaires entendent garantir le respect de l'égalité des chances et la non-discrimination sur la base du genre, de la nationalité, de la race, de l'âge, tant en ce qui concerne les sujets pouvant être impliqués que les destinataires des actions individuelles, conformément à la réglementation européenne.

Les partenaires garantissent donc l'égalité de traitement entre les sujets masculins et féminins impliqués dans les activités du projet, dans les différentes formes de collaboration qui seront activées.

En pleine cohérence opérationnelle avec le fonctionnement ordinaire des organisations partenaires, l'égalité des chances est un principe fondamental et incontournable dans la gestion des ressources humaines internes des partenaires du projet et dans la sélection des sujets externes à impliquer, en ce qui concerne les consultations et l'attribution des travaux.

Tous veilleront à garantir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la sélection des fournisseurs, à travers la mise en œuvre de procédures d'appel d'offres transparentes et inclusives, ainsi que dans la définition du public cible auquel s'adressent leurs actions.

Toutes les initiatives promues dans le cadre de ce PITER+ accorderont une attention constante et transversale à cette question, en promouvant une vision du développement des communautés alpines locales basée sur la contribution égale de tous, conformément à l'approche relative adoptée (co-création ouverte et Living Lab).

Le développement d'une stratégie visant à développer un nouveau modèle d'économie sociale et de réseau offrira, par exemple, de nouvelles opportunités d'emploi ouvertes et destinées aussi bien aux hommes qu'aux femmes ; en outre, le secteur du tourisme est le secteur économique qui crée le plus d'opportunités d'emploi pour les femmes, ce qui représente un vecteur concret pour l'égalité hommes - femmes et l'émancipation des femmes sur le lieu de travail.

Enfin, la vision du développement des communautés locales, de plus en plus proactives et impliquées dans les initiatives de développement, sera également basée sur la contribution directe des hommes et des femmes qui vivent et travaillent dans cette zone transfrontalière.

3. Contribution du plan avec la politique en matière de non-discrimination et d'accessibilité

Bien que la stratégie ne joue pas un rôle spécifique sur cette question, elle contribue à la lutte contre toutes les formes de discrimination. La principale contribution qu'elle est en mesure d'apporter concerne l'objectif spécifique orienté vers la transition des communautés, où une attention particulière est accordée aux individus les plus fragiles (ciblant en particulier les jeunes et les personnes âgées), limitant les conditions d'isolement et d'exclusion sociale qui ont été exacerbées surtout à la suite de l'événement pandémique, faisant d'eux des citoyens actifs et des participants à la dynamique de consultation et de développement, stimulant leur implication directe.

Une attention particulière sera accordée, par exemple, aux initiatives d'implication intergénérationnelle, afin de stimuler le dialogue, l'échange, la connaissance mutuelle et la transmission des éléments et du patrimoine historico-culturel du territoire, en vue de développer un nouveau sentiment d'appartenance et d'appropriation des valeurs locales, de consolider de nouvelles dynamiques de participation et de coresponsabilité des habitants, en lien avec les objectifs de développement local et la réponse aux nouveaux défis environnementaux, à partir d'une véritable culture partagée et inclusive.

L'intérêt de promouvoir également des initiatives culturelles d'information, de sensibilisation et d'accompagnement pour accroître les compétences des jeunes sera évidemment attentif aux questions de non-discrimination et d'égalité d'accès aux opportunités promues, en favorisant et en stimulant leur participation et leur implication directe.

L'approche utilisée dans le cadre du PITER+, de par sa nature même, représente une méthode de travail inclusive, stimulant l'interaction, le dialogue et la confrontation, où la contribution de chacun est pertinente, pour développer des communautés plus informées, conscientes et industrieuses, fondamentales pour faire face aux nouveaux défis du changement climatique, pour préserver et améliorer le contexte environnemental et ses ressources, pour consolider le niveau de résilience locale grâce à la participation directe de tous.

4. Contribution de la stratégie avec la politique en faveur de la jeunesse

La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse constitue le cadre de la coopération au niveau européen en matière de politiques de la jeunesse. Elle promeut la participation des jeunes à la vie démocratique, soutient leur engagement social et civique et vise à garantir que chacun dispose des ressources nécessaires pour prendre part à la société dans laquelle il vit.

Il se concentre sur trois champs d'action fondamentaux: mobiliser, relier, responsabiliser, promouvoir une mise en œuvre transversale et coordonnée.

Parmi les objectifs de mise en œuvre qui sont ressortis de l'enquête menée auprès des jeunes eux-mêmes dans le cadre des dialogues "Jeunesse en Europe" figurent des questions transversales qui affectent la vie des jeunes et représentent de nouveaux défis à relever: connecter l'UE et les jeunes; l'égalité entre les hommes et les femmes; les sociétés inclusives; l'information et le dialogue constructif; le soutien aux jeunes dans les zones rurales; l'apprentissage de qualité; l'espace et la participation pour tous; l'Europe verte et durable.

Le PITER+ identifie les jeunes comme un groupe cible privilégié de l'OS2, en accordant une attention particulière aux nouvelles générations, en leur fournissant des informations, des connaissances et des compétences pour en faire des citoyens actifs, conscients et responsables et en contribuant à leur offrir de nouvelles opportunités d'emploi et de vie, liées au territoire et à la culture alpins - transfrontaliers, afin de les rendre protagonistes de leur avenir au sein d'une zone de croissance alpine plus accueillante, plus attrayante et plus sûre pour les jeunes générations montagnardes.

Les jeunes sont en effet identifiés comme la force motrice pour guider la transition, en impliquant les autres composantes de la société également dans une perspective intergénérationnelle.

L'un des défis que le projet entend relever est en fait de stimuler et d'accroître la participation active de la communauté (et en particulier des jeunes, à moyen et à long terme) à la vie publique et à la gestion des biens communs.

L'idée de départ est que les citoyens ne sont pas seulement porteurs de besoins, mais aussi de compétences qui peuvent être mises à la disposition de l'intérêt collectif pour donner vie à une "administration partagée", c'est-à-dire basée sur la relation de collaboration entre les citoyens et l'administration publique pour la prise en charge des biens communs tangibles et intangibles et pour former les administrateurs du futur.

Ce qui est proposé ici est la vision d'une communauté qui non seulement sait gérer et entretenir ses biens actuels (matériels et

immatériels), en les préservant et en les valorisant, mais qui, grâce à des rencontres inclusives, à l'apprentissage collectif, à la diffusion des connaissances, à la coresponsabilité civique et au partage d'actions génératives, puisse en produire de nouveaux, de type immatériels, tels que les relations, la réciprocité, l'entraide, la solidarité, la confiance, en faveur de l'ensemble de la communauté. De ces actions planifiées d'orientation et d'accompagnement découle une vision commune vers laquelle orienter l'action participative, de sorte que l'action de l'individu ait une nouvelle valeur collective.

- VII - BUDGET ET CALENDRIER

1. Budget prévisionnel et calendrier

La durée du PCC sera de 48 mois, chacun des trois projets aura une durée de 3 ans.

L'ordre de rédaction des projets sera défini dans la prochaine période, en respectant le calendrier suivant :

- première date de dépôt 30 juin 2024
- deuxième date de dépôt 31 août 2024
- troisième date de dépôt 30 novembre 2024

Le montant total maximum de chaque plan est fixé à 7,125 millions d'euros avec une contribution du FEDER de 5,7 millions d'euros.

- VIII - ENGAGEMENT FINAL ET ANNEXES

1. Engagement final

	Cocher
Au nom du partenariat	
En cochant cette case, j'accepte sans réserve le traitement des données personnelles nécessaires du partenariat conformément aux Règlements UE 2016/679 et 2018/1725	X

2. Annexes

2.1 Liste des communes du territoire du PITER+ avec leur code INSEE

2.2 Carte homogène franco-italienne du territoire d'intervention du PITER+ à l'échelle communale

2.3 Liste des partenaires pressentis et/ou confirmés du Plan

2.4 Schéma du cadre logique du plan

2.5 Eléments d'évaluation relatifs au PITER 2014-2020

2.6 GANTT : calendrier de présentation et de réalisation de la stratégie et des différents projets

